René BLEUZEN

# LA NAISSANCE ET LE BAPTÊME DE LA COMMUNE DE BÉNODET.

L'histoire de Bénodet n'a sans doute pas toujours été tranquille, dans ce petit port à l'entrée de la rivière qui conduit à Quimper. Déjà, au XIII$^{e}$ siècle, les Comtes de Fouesnant s'efforçaient d'éviter les désordres causés par les navigateurs, coureurs des mers, pendant leurs escales avant de monter vers Quimper avec la marée. Soucieuse de sauvegarder les âmes, la famille De Fouesnant faisait bâtir sur le bord de la rivière un lieu de culte et de recueillement, asile dont l'entrée était sacrée : une chapelle, qui fut dédiée à Saint-Thomas de Canterbury, la charge en étant confiée aux moines de l'abbaye augustinienne de Daoulas. Mais la chapelle de Bénodet continuait de faire partie de la Communauté existante, devenue ensuite la paroisse de Perguet, dont l'église paroissiale se trouvait en pleine campagne, à plus de 4 kilomètres du port de Bénodet.

Cette situation se prolongea pendant plusieurs siècles. Les prêtres séculiers et les moines se partageaient les services de la paroisse, les premiers se chargeant de l'espace rural, et les seconds du port, de l'agglomération et de ses alentours. Cela jusqu'au départ des moines pour l'arsenal de Brest. Puis les lois de la République transformaient en commune ce qui était la paroisse de Perguet, sans lui changer de nom ni de frontières.

Il faut attendre l'année 1877 pour qu'une mauvaise communication entre le service des armées et les élus de la commune provoque le déclic qui allait aboutir au changement de nom. La Commission de recensement des chevaux, pour leur réquisition en temps de guerre, avait adressé à Monsieur le Maire la date où devaient être rassemblées les bêtes de sa commune. Le matin du jour fixé, le Commandant de la Commission quittait Quimper après avoir repéré Perguet sur sa carte d'état-major et rassemblait ses hommes pour le plus court chemin vers ce lieu. Dans le même temps, Jean-Marie Friant, maire de Perguet, avait invité les propriétaires à se retrouver avec leurs bêtes au bourg de Bénodet, qui était la seule agglomération de sa commune, mais sans en aviser les autorités militaires. Ce qui ne fut pas du goût de monsieur l'Officier qui en fit part au Maire. Et le résultat final fut d'amener les élus à se prononcer à l'unanimité pour une demande de changement de nom de leur commune.

Le conseil municipal prenait donc une décision en ce sens et l'adressait au Préfet. Celui-ci faisait ouvrir une enquête publique, nommait monsieur Parquer, le Maire de Fouesnant, commissaire enquêteur. Lequel émettait un avis favorable et le Préfet transmettait le dossier à son ministère. Résultat : le 15 mars 1878, le décret du Maréchal Mac Mahon, Président de la République, décidait que la commune de Perguet « porterait à l'avenir le nom de Bénodet ». Une décision qui constitue donc l'acte de naissance de la commune de Bénodet, en même temps que son baptême.

Une disposition peu connue de nos jours existait dans cette commune depuis le tout début du XIXe siècle. Lors de la période révolutionnaire, en 1792, les deux prêtres insoumis émigraient en Espagne, pour échapper aux poursuites contre les réfractaires. Un seul est revenu, le recteur Guillaume Pellerin, en 1802. Dès son retour, il décidait d'installer le presbytère à Bénodet et d'y exercer son ministère. Et c'est tout naturellement, entre 1802 et 1878, que les enfants naissaient dans la commune de Perguet et se faisaient baptiser à Bénodet. Mais la situation a été confuse dans l'administration pendant une longue période. Officiellement, la commune de Bénodet était née, il y avait un maire en charge des actes d'état-civil (naissances, mariages et décès), mais il n'y avait pas de mairie ni d'autres immeubles municipaux ; le manoir de Kermaria, après avoir été le presbytère de Vouérec, fut

choisi comme le lieu de réunion des élus en conseil, ainsi que celui des élections. Le Préfet, saisi par les opposants, demandait des explications au Maire. Celui-ci répondit qu'à défaut d'édifice public, il préférait ce manoir à une auberge ou à l'église.

Le centenaire de la naissance de Bénodet devait être dignement fêté en 1978, notamment par le Comité des fêtes de la station, alors présidé par Pierre Richard. Cette même année 1978 connaissait un acte officiel important, l'annonce par le Maire de l'existence d'armoiries de la commune. Celles-ci ont aussi leur histoire dont nous allons vous entretenir ; les premières traces dans les registres communaux remontent à 1968.

## LES ARMOIRIES DE BÉNODET.

En 1968, le Maire de Bénodet était Jean Louis Faou, à son deuxième mandat. C'est lui qui a eu l'idée d'avoir des armoiries pour la commune. Il créa un modèle, le présenta au conseil municipal qui l'approuva à l'unanimité, et le transmit aux autorités préfectorales, comme la procédure l'impose pour l'officialiser… Et c'est seulement dix ans plus tard que le Préfet prit un arrêté qui définit et protège ces armoiries. Le nouveau Maire, Jean L'Hénoret, les présentait aux élus municipaux réunis en conseil à la Mairie en séance publique.

Mais revenons au point de départ de cette idée d'armoiries pour la commune. En consultant le registre des délibérations, nous apprenons que la Maire avait reçu le 22 août 1967 une lettre de la société du contrôle d'exploitation des transports, demandant le blason de la ville, destiné à figurer dans les documents d'appel du tourisme de la S.N.C.F… Ce qui est toujours flatteur pour le Maire d'une commune dont les ressources proviennent pour beaucoup de la fréquentation des vacanciers !

Jean Louis Faou se met au travail, s'informe auprès des spécialistes départementaux, et après plus de 8 mois de recherches porte le sujet à l'ordre du jour d'une réunion de conseil. Son exposé est très complet, les détails techniques et l'emploi du langage héraldique montrent qu'il s'est déjà beaucoup investi. Mais la décision préfectorale ne vient que dix ans plus tard. Avant d'informer les lecteurs du « Télégramme » dont j'étais le correspondant, de la création d'armoiries pour la commune et de la présentation d'un exemplaire, je fis une visite à celui qui était à l'origine du projet, et je résume ses explications :

*« J'avais vraiment le souci de faire de Bénodet une grande station de tourisme et de la doter d'armoiries officielles au même titre que les plus huppées comme La Baule, Dinard ou Quiberon. Je soumis au directeur des archives départementales un avant-projet avec un yacht aux voiles gonflées, le vent en poupe à l'image de l'essor de Bénodet ; j'ajoutais une harpe, rappelant Sainte Brigitte, patronne de Perguet, qui en jouait pour les héros d'Irlande avant de se consacrer au Seigneur. Les hermines et le granit rappelaient la Bretagne. Ainsi le thème tient compte à la fois de la tradition locale, de la vocation nautique, du tourisme, sous un ciel ensoleillé. »*

*« Mon projet , complété et approuvé par le Directeur des Archives Départementales, trouva sa forme définitive dans l'atelier d'une artiste héraldique parisienne, Suzanne Gautier. Ensuite il fut approuvé à l'unanimité par le conseil municipal réuni le 16 mars 1968. »*

Cette visite du journaliste à l'homme qui avait été à l'origine du projet des armoiries de sa ville n'avait pas seulement pour but d'en déterminer les caractéristiques exactes, mais davantage sans doute de faire plaisir à celui dont il avait pu apprécier les services, en lui posant quelques questions sur les motivations à cette initiative dont il était fier à juste titre.

J'ajouterai que Jean-Louis Faou était un homme cultivé. Enseignant, avant d'avoir un poste à l'Inspection académique, il avait été le directeur de l'école Jules Ferry Quimper-Centre, et il était aussi le Maire-adjoint de la Ville. Ceci l'avait conduit à manier journellement du papier orné des armoiries de la ville de Quimper, dont son esprit pouvait être encore favorablement imprégné.

Les armoiries présentées aux élus par le Maire Jean L'Hénoret au cours de la réunion du conseil d'avril 1978, étaient reprises par la presse locale. Le tableau a été longtemps visible en Mairie, dans l'espace ouvert au public, puis il a disparu au cours de travaux et personne ne parait savoir ce qu'il est devenu. Tout le monde se souvient pourtant que l'image était belle, que l'écu était encadré de deux branches de laurier et surmonté d'une couronne. J'ai consulté le registre des délibérations de Bénodet et constaté qu'il n'est fait aucune allusion à ces armoiries, ce qui amène à la conclusion qu'elles n'ont pas été soumises au vote des élus, mais traitées comme une simple information en cours de séance, comme s'il n'y avait pas lieu de valider par la commune, un arrêté du Préfet. Depuis ce temps, les armoiries de la ville ont été interprétées et reprises, en logos routiers comme en céramique ou par des revues. Elles ont même fait la couverture, dessinée par Louis Nicolas, du fascicule « Spécial Bénodet » de Foën Izella. A la mairie les élus finissaient par se demander lequel de ces modèles était le bon.

Aux archives départementales du Finistère on trouve quatre exemplaires de la représentation des armoiries de Bénodet, que je cite dans leur ordre chronologique :

Le premier en date concerne le projet de 1968, étudié par la Commission départementale d'héraldique du Finistère, qui y est mentionnée. Il présente, dans un certain ordre, les descriptions des éléments qui seront cités ensuite par l'arrêté préfectoral.

Ensuite il y a les deux exemplaires parus dans les journaux locaux, Le Télégramme et Ouest France, dans leurs comptes rendus de la séance du conseil municipal du 25 mai 1978. Les dessins sont les mêmes, mais le premier est en noir et blanc tandis que le second est en couleurs, mais « délavées ». Tous les deux présentent un encadrement de branches de laurier et, surmontant le blason, une couronne et des hermines.

Le Télégramme,
Avril 1978

Nous trouvons également aux archives départementales, un Armorial des communes du département, par Michel Froger et Michel Pressense, préfacé par Bernard Le Brun, Président Fondateur de la Commission Départementale de l'héraldique, dans lequel figurent les Armoiries de la commune de Bénodet. Elles reprennent, point par point, toutes les précisions contenues dans l'arrêté préfectoral du 18 avril 1978, ci-dessous :

## L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL :

« *Article 1er : d'azur au yacht de sable, flottant sur une mer d'argent, habillé d'une grand'voile de même et d'un spinnaker d'or chargé d'une harpe d'azur, à l'aquilon d'or mouvant de l'angle senestre du chef.*

*Article 2 : Les armoiries ci-dessous blasonnées seront inscrites et dûment enregistrées à l'Armorial Officiel du Département du Finistère et deviendront ainsi immuables et protégées par la Loi. »*

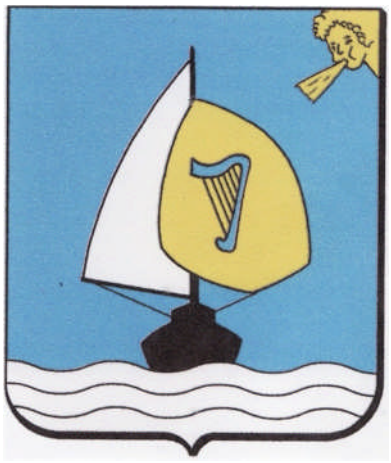

**Les armoiries officielles de Bénodet protégées par l'arrêté préfectoral du 18 avril 1878.**

Traduction du langage héraldique de l'article 1er : « D'azur (bleu), au yacht de sable ( noir) flottant sur une mer d'argent (blanche), habillé d'une grande voile de même et d'un spinnaker d'or ( jaune) chargé d'une harpe d'azur. A l'aquilon (le souffleur) d'or (jaune) mouvant de l'angle senestre. (C'est-à-dire à gauche pour l'écuyer porteur de l'écu.)

Observation : la présence sur le blason présenté par le Maire en 1978 de la couronne de laurier, et les hermines, ne sont pas citées dans l'arrêté préfectoral et n'auraient donc pas dû y figurer. Or, par leur disposition, elles deviennent l'essentiel, ou du moins très remarquables de l'image présentée, reprise par les journaux et restée dans les mémoires.

Ensuite, l'exemplaire contenu dans l'ouvrage de Froger et Pressense, édité en 2001, et citant l'atelier de Suzanne Gauthier comme ayant réalisé l'ouvrage, est le seul de la commune de Bénodet à figurer dans l'Armorial du Finistère. Il est donc sans conteste le seul à réunir tous les éléments, et ceux-ci seulement, et donc à être immuable et protégé par la Loi. Quant à l'exemplaire qui a été longtemps affiché en Mairie, et qui a mystérieusement disparu, il est inconnu aux archives du Finistère comme à l'armorial du département, ce qui a conduit le Maire actuel, Christian Pennanech, à remonter l'histoire pour retrouver l'authentique.

## LES ARMOIRIES DES COMMUNES FOUESNANTAISES

Les renseignements recueillis au cours des recherches sur les armoiries de Bénodet, m'ont amené à me documenter sur le sujet. Posséder des armoiries, à l'origine, était un des droits des familles nobles, au même titre que le port des armes.

Toutes les communes du Finistère n'ont pas leurs armoiries. Ainsi lorsque paraissait en 2001 l'Armorial de FROGET et PRESSENSÉ, 166 communes seulement y figuraient sur les 283 qui existent. Les sept communes du canton de Fouesnant y ont le leur. Les armoiries de ces communes ont déjà paru dans notre bulletin N° 13 de décembre 1998, mais nous les donnons ci- dessous avec les quelques variantes de couleurs qui y sont précisées.

*Documentation et Bibliographie : Mairies du Canton, Archives Départementales du Finistère, Armorial des Communes du Finistère de Froger et Pressensé - édition 2001.*

## Armoiries des autres communes du canton

**CLOHARS-FOUESNANT (Klohars-Fouenant)**
*D'azur à la croix d'or, chargée en croix de cinq fleurs de lys d'azur et cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant d'or, aux 2 et 3 d'une étoile de même.*
Conception : Conseil Municipal – DM. : 3 juin 1985
D'après les armes de la famille de Kernafflen (Armorial de 1696 : croix d'argent, lys de gueules)

**FOUESNANT (Fouenant)**
*De sable à l'aigle bicéphale éployée d'argent, besquée et membrée de gueules.*
Famille de Fouesnant (XIIIème siècle)

**GOUESNAC'H (Gouenac'h)**
*D'argent à la bordure abaissée d'azur ; un rencontre de bélier d'or brochant sur le tout, accompagné de trois mouchetures d'hermine, posées 2 et 1.*
Concepteur : Bernard Le Brun - D.M. : 24 septembre 1987
Le bleu symbolise l'Odet qui borde la commune.
La tête de bélier rappelle les combats qui chaque année opposent à Saint-Cadou l'élite de la lutte bretonne ; le vainqueur y remportant le « maout ».

**LA FORÊT-FOUESNANT (Ar Forest-Fouenant )**
*D'azur à l'arbre arraché à trois racines d'or au feuillage constitué d'un vol de mouettes d'argent, accompagné à dextre d'une croix patteé d'or et à senestre d'une ancre de marine de même ; au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines.*
Concepteur : Guy Rannou. Dessinateur : Mathieu Laurent. D.M. : 11 juin1991
Les trois racines évoquent les trois anses de Saint Laurent, du bourg et de Penfoulic. La croisette rappelle le prieuré de Loc-Amand.

**PLEUVEN (Pluwenn)**
*D'argent, mantelé d'un losangé de sable et d'argent surmonté de deux mouchetures d'hermine ; à la bordure de sinople chargée de dix besants d'or.*
Concepteur : Bernard Le Brun. D.M. : 29 novembre 1994
Losangé des Kerouant ( ou Kerhoënt ) qui occupèrent le manoir de Créac'h-Quéta du XVème au XVIIème siècles. La bordure rappelle l'immense forêt dont il reste le lieu-dit « Bois de Pleuven ». Les besants symbolisent les dix pierres composant le grand cromlec'h de 33 mètres de périmètre situé sur la commune

**SAINT-ÉVARZEC (Sant-Evarzeg)**
*De gueules à un château donjonné de trois tours d'argent, maçonné de sable, posé sur un rocher de trois coupeaux du même et chargé du reliquaire du saint clou d'argent, orné d'une pierre précieuse d'azur sertie d'or, et portant un christ crucifié d'argent, auréolé d'or.*
Concepteur : Suzanne Gauthier P.F. : 26 janvier 1978
Sur le reliquaire est gravé le texte : « De sancto clavo ». Il contient en effet un clou provenant de la croix de la Passion du Christ.

*D'après l' « Armorial des communes du Finistère », de Froger et Pressensé*

# Les travaux de la Commission départementale d'héraldique

Créée par arrêté préfectoral à la suite d'une délibération du Conseil Général, à la fin de l'année 1974, la Commission départementale d'Héraldique du Finistère s'est donnée pour buts d'étudier des projets d'armoiries pour les communes qui en étaient encore dépourvues, et pour les personnes, physiques ou morales, publiques ou privées qui le souhaiteraient et, dans un dernier stade, d'établir l'armorial officiel du Département du Finistère.

Après plusieurs mois de travaux, de patientes recherches dans les archives et l'étude de la géographie et de l'archéologie locale, de nombreux écus nouveaux ont vu le jour …

S'attachant à retrouver la grande simplicité des premiers écus d'armes, tout en respectant l'originalité et la nécessaire modernisation du style des dessins, et l'introduction des meubles de notre univers quotidien du XXème siècle, les membres de cette commission ont voulu marquer le caractère spécifique de l'héraldique bretonne et plus encore Cornouaillaise, en exprimant l'âme celte et sa sensibilité, au moyen de critères définis préalablement. En effet, une étude scientifique des armoiries bretonnes a permis de constater l'abondance des *vairs* et des *vairés* ainsi que celle, très nette, du *sinople,* la fréquence des fleurs et motifs floraux et des petits meubles non animaliers, la forte bichromie des écus et la relative rareté des combinaisons polychromes - sans doute due au goût de la simplicité des populations bretonnes - l'importance des surfaces plaines et la fréquence des combinaisons *argent /gueules, or/gueules et or/azur,* par rapport à la relative rareté de *argent/sable*. Tous ces critères ne constituent pas un carcan rigide, mais plutôt des orientations que s'efforcent de respecter les créateurs de nos modernes armoiries.

# Les armoiries des villes du Finistère

Au XVII$^{ème}$ siècle, les principales villes comprises dans les limites de ce qui constitue aujourd'hui le département du Finistère adoptèrent l'usage de graver sur les monuments qu'elles faisaient construire des emblèmes qui devinrent le caractère distinctif de chaque localité. Pourtant, quelques siècles auparavant, la plupart des bourgeois aisés des villes et certaines confréries d'art et métiers et les corporations possédaient des armoiries particulières.

Mais longtemps avant cette époque, depuis sans doute le XIV$^{ème}$ siècle, les juridictions locales se distinguaient par leur sceau qui constituait déjà de véritables armoiries. Souvent l'emblème utilisé était un animal, mais, lors de la réunion, en 1532, de la Bretagne à la France, toutes ces empreintes diversifiées disparurent pour faire place à un sceau uniforme, parti (ou écartelé) de France et de Bretagne, sauf la cour de Concarneau qui conserva une hache d'armes en pal. Lorsque, plus tard, les villes qui étaient le siège de ces juridictions se dotèrent d'armoiries, elles reprirent souvent les anciens emblèmes, parfois en les modifiant quelque peu, à la suite d'une mauvaise lecture du dessin, soit pour des raisons plus profondes.

Beaucoup de ces armoiries ont été « officialisées » en 1696, lorsque d'Hozier fut chargé par le roi Louis XIV d'établir l'armorial général de la France, pour des motifs purement fiscaux.

Enfin en 1878, des armoiries furent créées et adoptées par un certain nombre de villes (Brest, Châteaulin, Morlaix…)

Claude FAGNEN
Extraits de « *Le mystère héraldique* », Archiviste paléographe.

Marc VAYER

# ANDRE KERGOAT
# UN GRAPHISTE BRETON OUBLIE

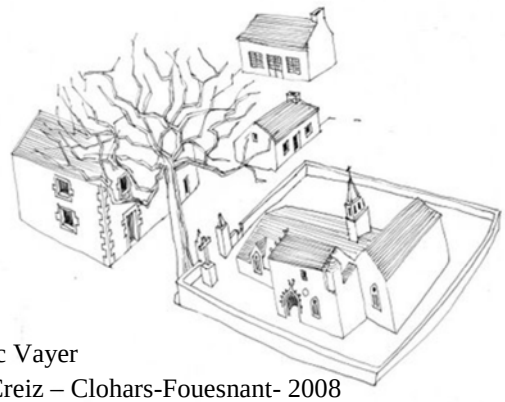

Marc Vayer
Ty Creiz – Clohars-Fouesnant- 2008

*André Kergoat est un « grand oncle ». Au début des années 70, j'adorais les goûters à Ty Creiz, en face de l'église de Clohars-Fouesnant. Après nous être gavé des crèpes de « Tante Kergoat », les adultes discutaient et mes frères et moi jouions autour de la maison. Je m'approchais souvent de l'atelier céramique d'André ; j'appuyais mon visage sur les vitres à petits carreaux de la porte du sanctuaire et je rêvais à la vue des pinceaux, des « biscuits », du four, des céramiques entreposées. A ces moments-là s'est déclenchée une partie de ma vocation artistique future.*

André Kergoat est né à Clohars-Fouesnant, dans le Finistère, en mars 1921. Son père tenait la scierie du village et sa mère la « *maison de commerce*», tout à la fois épicerie, mercerie et bureau de tabac.

Il s'engage très tôt dans « la Royale » ; en septembre 1938 André Kergoat intègre L'école de *Maistrance*, école des officiers mariniers de la Marine Nationale à Brest.

Un de ses compagnons le décrit ainsi dans ses mémoires : « *KERGOAT est du Sud-Finistère. C'est un monument que le maitre magasinier a dù renoncer à habiller: il a fallu tout faire sur mesures, des chaussures au bonnet. Heureusement il est doux. Il dessine beaucoup, à la manière de Mathurin MEHEUT* ».

En octobre 1939, juste après la déclaration de guerre, il embarque sur le bateau école *Courbet*.

La guerre est ensuite une série de déplacements maritimes qu'il raconte lui-même dans quelques lettres adressées à sa cousine Paulette, à Nantes :

*« Bord le 26 mars 1945.*
*Nous sommes en mer, en convoi, et je profite de ce que cela ne « chahute » pas trop pour répondre à ta lettre... Quant au grade, je plafonne actuellement dans celui de second maître... Maistrance où j'ai eu mon premier contact (un peu rude) avec la « Royale » (pardon, la Marine Nationale) aurait dû me servir de tremplin. Ce n'est pas tout à fait comme cela que ça a marché. En effet, malgré que nous ayons, nous les seconds, une grande analogie avec les tampons de choc, je n'ai pas tardé à me laisser envahir par une bienheureuse flemme qui a cela de chouette qu'elle laisse ma conscience en paix. Vraiment tu reconnaîtras que c'est là quelque chose d'épatant. D'ailleurs comment préparer un examen ? Il fait tellement chaud sur ces bateaux, c'est si petit... et quelque diable aussi... Bref !*

*[...] Il faut quand même que je te dise un peu ce que je suis devenu depuis Brest.*
*J'en suis parti le dix-huit juin 40, un peu comme tout le monde à bord du « Richelieu » alors que les frizons étaient quelque part du côté de Landernau. Nous avons été droit à Dakar où il fait un peu chaud. Là nous avons échangé quelques balles et quelques obus*

*avec ces messieurs les Anglais.*

*En 42 je suis remonté à Toulon d'où je suis parti presque aussitôt pour les Antilles sur le « Barfleur » après un petit stage en Afrique du Nord (Casablanca) où j'ai choppé le palu (à titre de renseignement) pas grave d'ailleurs. Quatorze mois au pays du bon rhum et des dondons et me revoilà à Casa.*

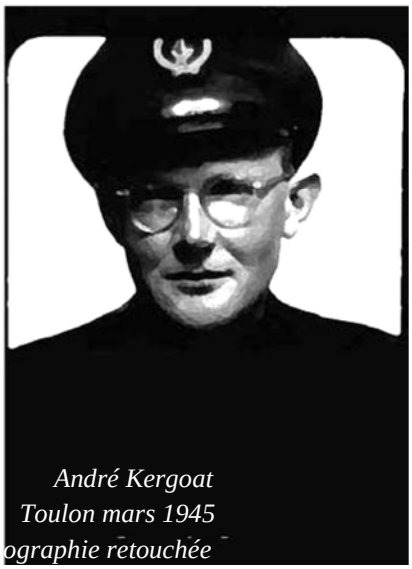

*André Kergoat*
*Toulon mars 1945*
*ographie retouchée*

*Cette fois je fais mon sac pour l'Amérique où pendant six mois je me trimbale : Norfolk, Philadelphie, New York, Miami, les îles Bermudes. Six mois de bon temps pendant lesquels nous nous sommes bien calé les joues. Nous ramenons de là-bas un bateau tout neuf et tout propre, un « bijou » de bateau au doux nom de « Hova » (tribu cirageuse de Madagascar) [...]*

*[...] Depuis ?... Eh ! bien depuis nous naviguons. De ci, de là au hasard des missions. Comme son nom l'indique, DE (destroyer d'escorte) nous faisons surtout le chien de garde. Le plus souvent c'est la Méditerranée, Oran, Casa, Alger, Toulon, Naples, Tarente, Gibraltar. Le « Hova » était au débarquement à St.Tropez, armé jusqu'aux dents mais pas un coup de canon n'a été tiré. Ce fut décevant. Un beau jour nous passons Gibraltar et nous voilà à Brest. C'est bien démoli par là. Un vrai tas de briques. Une permission de 24 h m'amène à Clohars sans prévenir en pleine nuit, dans le vent et la pluie, alors que tout le monde était à table. Ils ont tous avalé de travers. [...] »*

La chronique familiale raconte qu'il a quitté l'armée avant les quinze années de service habituelles.

*André Kergoat et sa cousine Paulette à Nantes après-guerre.*

André Kergoat revient habiter alors chez sa mère, à *Ty Creiz*, le café, — banquets, repas de noces, soirées dansantes — en face de l'église du bourg.

Il devient représentant de commerce pour des maisons de coutellerie dont la maison « *Letang Remy* ».

André Kergoat a suivi des cours à l'école des Beaux-Arts de Quimper dans l'atelier de Pierre Toulhoat (prof. de modelage et de céramique de 1951 à 1957), avec entre autres René Quéré, André L'Helguen, Jappé...

*A. Kergoat (à gauche), Bulletin n°6 de l'association des amis de la faïence de Quimper (2ème semestre 2007) Reportage sur l'école des Beaux-Arts de Quimper, dans la revue Arts Ménagers N°75 mars 1956. Photos parues en 1955.*

En 1955, A. Kergoat intègre l'Ecole Nationale de céramique à Vierzon avec un poste de maître d'internat ; Il la quitte pour rejoindre un atelier de production en céramique à St-Jean-la-Poterie, comme décorateur.

*« J'ai quitté Vierzon déçu. Parti avec l'espoir de me trouver « dans le bain », je me suis heurté à un milieu froid, méfiant et conventionnel, assez déconcertant pour quelqu'un qui a tout à apprendre. Mon poste de maître d'internat ne devait pas arranger les choses car au lieu de m'apporter les moyens que j'espérais d'étudier d'avantage, il ne fit que détraquer mon emploi du temps et me mettre en présence d'une chose inimaginable : l'Education Nationale : que de cyniques, de fumistes, de cossards pour un type potable ! et quel fromage... Ajoutez une ville que vous connaissez pour son aspect réchauffant, et je me suis trouvé au bout de trois mois complètement « désintéressé », à me demander ce que j'étais venu faire dans cette galère et décidé à saisir la première occasion de débarquer. »*

*Extrait d'une lettre de A. Kergoat à Pierre Toulhoat du 22 janvier 1957.*

Il intègre ensuite, en 1957, l'atelier de Pierre Toulhoat (http://toulhoat.com/) installé à l'époque dans un vaste sous-sol de la manufacture Keraluc. ***(1)***

En 1960, il quitte l'atelier de Pierre Toulhoat, à l'issu de difficultés relationnelles dans le cadre du travail. *« Je ne suis ni psychologue ni psychiatre. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il avait tendance à scier la branche d'arbre où il était assis.»*

*Extrait d'un commentaire de Pierre Toulhoat en avril 2008.*

André Kergoat installe alors un atelier attenant à la maison fa miliale, avec un four, dans l'optique d'une production personnelle. Il fabrique dès lors, après avoir acheté les biscuits à « *Keraluc* », des pièces de vaisselle uniques pour la famille ou quelques amis. Jamais il ne fera de production en série ou de travail véritablement commercial.

Plusieurs activités d'André Kergoat demanderaient maintenant de nombreuses précisions, car la chronique familiale est pour l'instant très floue et s'en tient à des « *Il paraîtrait qu'André...* ».

*« Il paraîtrait qu'André aurait produit des panneaux de signalisation touristique en carreaux de grès émaillés pour la ville de Pont-Aven. Il est avéré qu'André a réalisé une fresque en céramique qui se trouvait place du Meneyer à Bénodet, mais qui n'existe plus. »*

*« Il paraîtrait qu'André aurait produit des panneaux de signalisation touristique en carreaux de grès émaillés pour la ville de Pont-Aven. Il est avéré qu'André a réalisé une fresque en céramique qui se trouvait place du Meneyer à Bénodet, mais qui n'existe plus. »*

*« Il paraîtrait qu'André aurait été embauché — on ne sait dans quelles conditions — pendant*

*3 années chez Disney, à Montreuil-sous-bois, dans la banlieue parisienne. On ne sait sur quels projets il a pu intervenir. On ne sait dans quelles conditions son contrat est interrompu.*»

Â la mort de sa mère et à la vente de la maison *Ty Creiz*, André Kergoat arrête toute production et devient brancardier au centre thalasso de Bénodet. Il prendra ensuite sa retraite et décédera quelques années plus tard, en décembre 1995.

André Kergoat est donc un graphiste oublié ***(2)***, et pour cause.

Il n'a jamais voulu ou pu faire reconnaître son travail en exerçant longtemps dans une entreprise ou en valorisant son savoir-faire et sa « *nécessité intérieure* » de dessiner, de représenter.

Tout au long d'une vie plutôt solitaire — c'est un pêcheur passionné — il n'aura pas fait valoir à l'extérieur d'un tout petit cercle familial des qualités graphiques exceptionnelles.

Très rapide et cependant très précis dans leur exécution, André Kergoat a mis en œuvre des figures, des motifs, des représentations très diversifiées, avec aisance et pertinence.

On aurait aimé cependant voir s'épanouir le croisement d'une expérience graphique glanée dans ses voyages (et son expérience chez Disney ?) avec une culture visuelle bretonne et plus particulièrement fouesnantaise, voire bigoudène, même s'il semblait avoir tendance à la « moquer ».

En effet, l'attrait principal du travail d'André Kergoat tient principalement dans sa douce ironie, la façon tout en nuances dont il a su traiter les sujets qu'il avait choisis, qu'ils soient issus de la culture bretonne ou non. Il se démarque en cela de ses « *collègues* » céramistes bretons qui, même inventifs restent d'un sérieux inébranlable, ou qui reproduisent *advitam eternam* les mêmes « *biniouseries* ».

Dans tous les cas, au cours des années qui viennent, nous tenterons de regrouper un corpus d'image, on l'a vu nécessairement réduit, pour simplement prendre acte de la place d'André Kergoat dans le graphisme breton.

# SES ŒUVRES

*Assiettes poissons, André Kergoat, non daté, collection particulière Guillou & J.V.*

*Footballers, André Kergoat, non daté, carreau de faïence, 15 × 15 cm. Collection particulière J.V.*

*Table chouette, 18 carreaux de faïence, 15×15 cm,*
*André Kergoat, non daté,*
*collection particulière Guillou*

*En haut : la table dans son ensemble*
*A gauche : détail*

*Assiette cancer 1#12, André Kergoat. Service à dessert Zodiac, Biscuit Keraluc, collection particulière J.V.*

*Service à dessert, André Kergoat, 1967, 12#12. Collection particulière C.K.*

*Footballers, André Kergoat, non daté. Graphite sur papier calque, 21×27 cm. Collection particulière J.V.*

*Oiseau, André Kergoat, non daté. Collection particulière Guillou.*

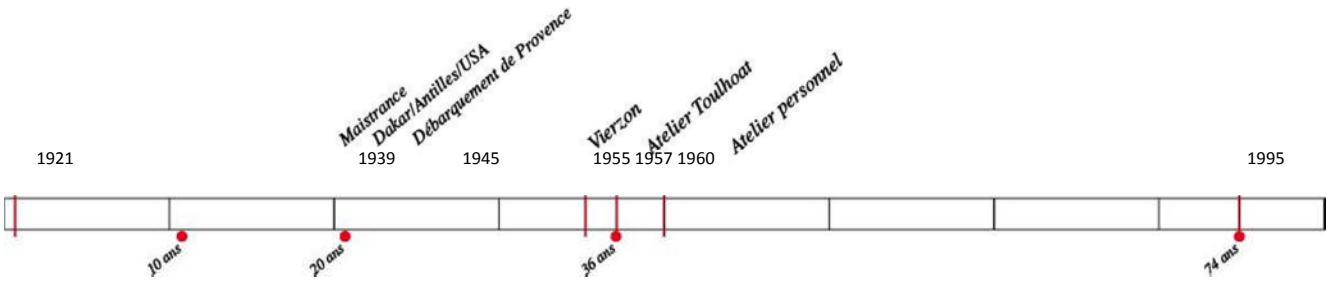


**(1**) Pierre Toulhoat est né quimpérois en 1923. Il a pu profiter dès la petite enfance de deux cultures vivantes : l'une populaire, celle du champ de foire, paysanne et sans théorie, de la famille modeste et catholique, des artisans de Kerfeuntun ; l'autre savante, celle du Likès, dont il sort bachelier en 1941 puis celle de l'Ecole nationale supérieur des Arts Décoratifs. Il en reçoit le diplôme en 1951.

En 1952, Pierre Toulhoat épouse Yvonne, l'une des filles du fondateur de Keraluc, dont elle dirige le service commercial. Pierre Toulhoat enseigne alors le modelage et la céramique à l'école des Beaux-Arts de Quimper. Pendant ce temps, il travaille pour la société Keraluc. Il fonde en 1956 sa propre entreprise.
Pierre Toulhoat a travaillé le vitrail, la céramique, la broderie, le bas-relief, la monnaie, la bijouterie…

in « **Toulhoat** » *Armel Morgant* éditions COOP BREIZH 2007

**(2)** À ma connaissance, André Kergoat n'est jamais cité dans « **l'encyclopédie des Céramiques de Quimper** ».

Les trois premiers tomes ont été consacrés chronologiquement aux XVIII$^{ème}$, XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles. Ces volumineux ouvrages particulièrement documentés ont permis d'approfondir la genèse de la céramique de Quimper et son évolution sur trois cents ans. […]

Le quatrième volume de l'Encyclopédie des céramiques de Quimper contient de très nombreuses reproductions d'œuvres pour certaines totalement inédites et de documents jusqu'alors restés dans les tiroirs des familles, des particuliers ou des manufactures.

Le cinquième tome est le dernier élément d'un panorama jamais entrepris sur la faïence de Quimper. La totalité de cette publication représente 2300 pages illustrées d'environ 7800 reproductions photographiques.

Bernard Jules Verlingue Editeur : Editions de la Reinette Chaque tome : 90 €

Yvonne NICOLAS

# EN PARCOURANT LES ANCIENS REGISTRES MUNICIPAUX DE CLOHARS …

## I881 : Les chemins ruraux

**L'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt quatre juillet, à huit heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Clohars-Fouesnant…. Après avoir pris connaissance des propositions que M. le Préfet lui a faites, déclare affecter …les fonds libres de la vicinalité…aux chemins suivants :**

I- Le chemin du Squividan (achèvement).

II- Le Conseil demande le classement, comme chemin vicinal ordinaire, d'un chemin allant de Ty-Ligaon à l'anse de Kérandraon, par Ty-Lanveur, Ty Flo'h, Kérouter, Garnivin et Kérandraon.

III- Cette nouvelle voie s'embranchera à Ty- Ligaon sur le chemin vicinal de Bénodet à Gouesnac'h, traversera à son origine la parcelle N° 158 de la Section C, appartenant à M. Cotten Yves, à la sortie de laquelle parcelle elle empruntera, sur toute sa longueur, un chemin rural qui conduit de cette pièce de terre à Kerouter ; ce chemin rural qui est encore à l'état de sol naturel, est presque partout d'une largeur suffisante et présente des rampes et des pentes insignifiantes et des courbes qui sont, en général, de forts rayons.

IV- De Kérouter à Garnivine, la voie projetée devra traverser les parcelles N° 44 et N° 45 (Section C). Enfin, à partir de Garnivin, il y a un autre chemin rural qu'il faudra élargir ; il passe par Kérandraon au-dessous duquel il débouche dans l'anse de ce nom, où l'on pourra aller prendre les engrais et les amendements marins, dont l'agriculture a un si grand besoin, le jour où elle sera reliée au réseau des chemins vicinaux de la Commune par une bonne voie de communication.

V- Le Conseil accepte l'offre faite par M. Cotten Yves, propriétaire de ladite parcelle N° 138, de céder gratuitement à la Commune tout le terrain nécessaire pour l'ouverture du chemin en question dans cet immeuble, où le tracé de cette nouvelle voie est tout indiqué par une voie charretière.

L'Assemblée Municipale prie l'Administration d'avoir la bonté de prescrire que des études soient faites dans le plus bref délai possible…..

# 1885 : Projet de tarif pour les concessions de terrains dans le cimetière

**L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt neuf novembre à midi, le Conseil municipal de Clohars-Fouesnant s'est réuni… Présents : Héloret Christophe, Maire ; Le Gac jean, Adjoint ; Berrou Mathieu ; Christien Mathias ; Le Gall Pierre ; Hervé Jean ; Michelet Hervé ( Secrétaire de séance ) ; Nédélec René ; Carre Pierre.**

Le Conseil Municipal,

Considérant que la situation financière de la commune fait ressortir un déficit de plus de huit cent francs,

Considérant que cette situation ne saurait se prolonger sans préjudice pour la Commune et que, par conséquent, il est essentiel d'y remédier et d'aviser aux moyens de rétablir l'équilibre dans les finances communales ;

Considérant que la Commune doit cinq cent quarante francs à l'hospice de Quimper pour frais de traitement de malades indigents de la localité et qu'il importe de recourir aux voies à employer pour hâter la libération de la commune en donnant une prompte et entière satisfaction aux réclamations réitérées de la Commission administrative de l'établissement hospitalier de la Ville de Quimper ;

Considérant que les frais de traitements des malades indigents constituent pour la commune une obligation que le Conseil Municipal ne peut décliner et qui prend un caractère impérieux, attendu que le Département vient en aide à la commune dans de très fortes proportions ;

Considérant que la commune ne saurait, vu l'insuffisance de ses ressources, se libérer de la somme de cinq cent quarante francs qu'elle doit à l'Hospice de Quimper, et que si le Conseil refusait de voter la dite somme, l'Administration préfectorale se verrait dans l'obligation de ne plus admettre à l'Hospice aucun malade indigent de la commune,

Considérant que l'étendue du cimetière ( six ares trente centiares) comparée au chiffre de la population (635 habitants) et à la moyenne des décès par années ( ? individus), ne permet guère d'en affecter une partie à des concessions pour sépultures particulières ;

Considérant que, nonobstant l'exiguité du lieu de sépulture de la commune, les familles dont les noms suivent jouissent par le fait de concessions gratuites au grand détriment des intérets communaux :

1- La famille de Monsieur le Comte De Lanascol,
2- Celle de Mademoiselle Hernio Céline
3- Celle de Monsieur Calloc'h De Kérillis
4- Celle de Madame De Kergos
5- Celle de Madame De Bréban

Considérant que le tarif doit être calculé suivant le nombre des concessions qui existent d'ores et déjà de fait, l'étendue du cimetière, la population de la commune, le degré d'aisance des familles dénommées, et surtout les besoins de la Caisse Municipale…

Délibère :

Toutes les concessions seront temporaires et décennales ; par conséquent, les familles susnommées – dont quelques unes possèdent des caveaux dans le cimetière communal,- devront payer un prix calculé à raison de quarante cinq francs le mètre carré….pour chaque période de dix ans, comptée à partir du jour du versement intégral du capital entre les mains du Percepteur. Il est bien entendu que, dans la supputation du nombre de mètres carrés de chaque concession, il sera tenu compte de la superficie occupée par les entourages des terrains concédés temporairement, et qu'une concession qui ne comprendra qu'une seule tombe sera censée avoir une surface minimum de deux mètres superficiels, qu'elle soit close, non close ou déclose. Le Conseil déclare que le tarif adopté est applicable aux tombes de toutes les familles susdites, que ces tombes soient ou non entourées d'une grille ou de tout autre clôture. M. le Maire est autorisé à accorder aux dites familles sur leur demande, la concession des terrains où sont inhumés leurs morts.

En cas de translation du cimetière, les concessionnaires auront droit au remplacement du terrain dont ils auront obtenu primitivement la concession, par un autre terrain d'une égale superficie dans le nouveau cimetière, sans qu'il puisse en résulter aucune dépense pour la commune, de l'enlèvement et du transfert dans le nouveau cimetière des constructions qui pourraient alors exister sur les terrains concédés dans le cimetière actuel ; cet enlèvement et ce transfert devant être effectués, le cas échéant, aux frais, risques et périls des concessionnaires, ainsi que les enlèvements ou déplacements de cadavres ou d'ossements.

……

Dès l'approbation de la présente délibération par M. le Préfet du Département, les familles déjà nommées seront mises en demeure de payer le prix fixé, c'est-à-dire de régulariser leurs concessions tacites, ou d'enlever dans un délai déterminé les constructions existant sur les terrains, qui feront retour à la commune. A défaut par elles d'obtempérer à la notification qui leur sera faite…… les matériaux provenant des tombes et des monuments abandonnés appartiendront à la commune.
Les terrains concédés ne pourront jamais être cédés à des tiers ; ils ne pourront non plus être partagés entre les membres de la famille ou les héritiers des concessionnaires.

17 Mars 1987.

Visite de Foën Izella.

Les sépultures des familles nobles de Clohars existent

Jean René CANEVET

# L'EVOLUTION DE BEG-MEIL EN QUELQUES PHOTOS, CARTES POSTALES ET DOCUMENTS, JUSQU'A LA SECONDE GUERRE MONDIALE

*Cet article est réalisé à partir de photos souvent inédites, de cartes postales, mais aussi de descriptions et commentaires provenant de guides touristiques. Les premiers documents datent de* ***1895 (guide Conty),*** *avec des commentaires où Beg-Meil n'est que peu cité ; il faut dire que la plupart des hôtels ou restaurants n'existaient pas encore. Mais déjà cette année voit le séjour de Marcel Proust à l'Hôtel de la Plage. Bénac avait construit la villa Ker Aël où il recevait de nombreuses personnalités. Cette année-là, la liaison avec Concarneau se faisait par le bateau La Léna.*

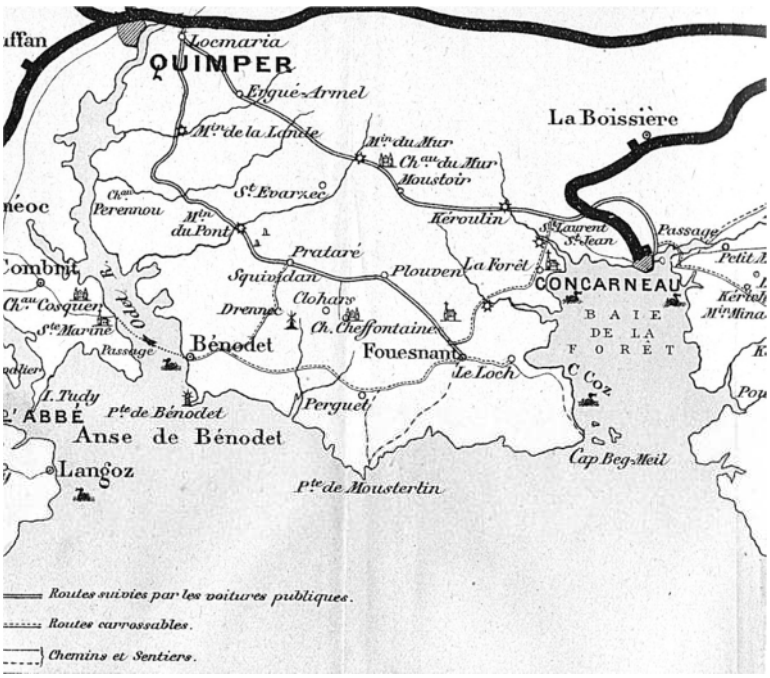


***«Fouesnant*** : chef-lieu de canton (2225 habitants), dans un bouquet de verdure ; à 2km la jolie plage du Cap Coz, dans la baie de la Forêt, adorable localité et riant séjour, rendez-vous de quelques Parisiens, pendant la saison des bains de mer, et surtout fréquenté par les promeneurs de Quimper et Concarneau qui y viennent en partie de plaisir.

***De Fouesnant à la plage*** : 25 minutes ; sortir du bourg par la rue située à droite de l'église, près d'une fontaine, et descendre, en ligne directe, le charmant chemin ombragé vous conduisant à un estuaire de l'anse de la Forêt .

Contournant cet estuaire et suivant une allée de chênes, on arrive à Pennancap, puis au Cap Coz, où se trouve la jolie plage de ce nom.

*Plage des dunes et sémaphore 1901*

La baie de la Forêt se trouve sur l'emplacement d'une forêt engloutie jadis par la fureur des flots. Dans les moments de tempête, la mer rejette souvent sur le rivage des troncs d'arbres entiers. »

*Cette carte, du genre peu courant dit « nuage »,est une vue de la plage de La Cale. Elle est datée du 22 novembre 1899*

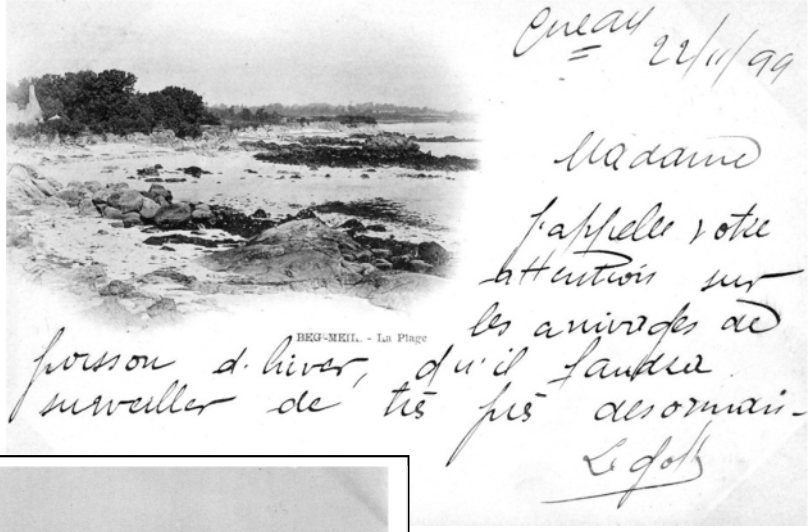

*Ci-joint la même vue, mais en photo, datant de juillet 1902.*

*Une vue du Grand Hôtel ou Hôtel des bains de mer , et de la petite maison de La Cale. Cliché datant d'avant 1903.*

*Le bateau «La Renaissance» à La Cale, immatriculé à Belle Ile. Carte postée en 1906.*

« On voit à gauche, au fond de la baie de la Forêt, dans un bouquet de verdure, le village de la Forêt ; devant soi Concarneau et, à droite, les falaises qui s'étendent jusqu'au sémaphore de Cap Beg-Meil. Par un temps clair on découvre en mer les îles de Glénan. Cet archipel, dépendant de Fouesnant est peuplé de 87 habitants, tous pêcheurs. Il se compose de neuf îlots qui sont : Saint-Nicolas, Drenec, Castel Braz, la Chambre, Vieux-Glénan, la Cigogne, Le Loch, Guiautec et Penfret, où se trouve un phare.

Les promenades favorites des baigneurs de Fouesnant sont : le Cap Coz, le village de la Forêt, le Cap et la plage de Beg-Meil, à droite de la plage de Fouesnant ; la pointe de Mousterlin, située entre le cap Beg-Meil et la pointe de Bénodet ; enfin Concarneau.

***Note importante*** : Les touristes connaissant Quimper, qui se trouveront à Fouesnant et qui désireraient se rendre à Concarneau (magnifique excursion), gagneront du temps en se faisant conduire de Fouesnant à Concarneau en voiture au lieu de retourner à Quimper et y prendre le train pour Rosporden et Concarneau».

La durée du trajet de Quimper, place Saint Corentin par voiture (à cheval) à Fouesnant est de 2 heures pour 17km au prix de 1 fr50. Départ de Quimper vers 1h 45 et le départ de Fouesnant vers 7h50. La Liaison par chemin de fer est assurée par la compagnie des Chemins de fer d'Orléans (dont M. Bénac est actionnaire) vers Concarneau et correspondance vers Fouesnant et Beg-Meil par le vapeur. »

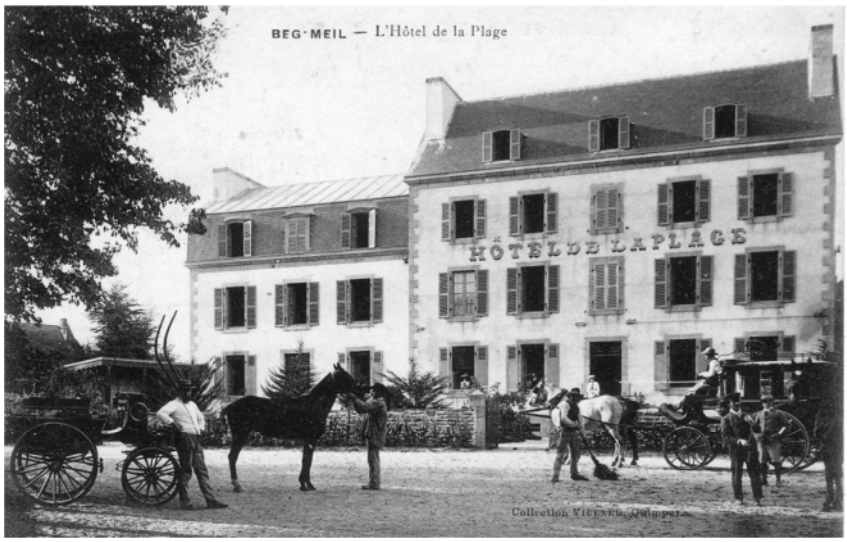


***Le guide JOANNE de 1902****, consacre un paragraphe complet à Beg-Meil.*

«***Beg-Meil*** : 5km ouest sud-ouest de Concarneau ; bateau à vapeur *Léna*, en 20 à 30 mn, 1fr et 75c. ; aller et retour 1fr50 et 1fr. ; départ de Concarneau le matin à 8h30 et 11h et le soir à 2h et 5h ; départ de Beg-Meil à 9h le matin et 3h et 6h le soir, est une petite station balnéaire disséminée au milieu d'une verdure luxuriante près de la pointe de Beg-Meil, qui fait face à Concarneau de l'autre côté de la baie de la Forêt. Il n'y a point de village à Beg-Meil, mais seulement quelques fermes isolées de ci de là : la station balnéaire se compose seulement de quelques villas et de l'hôtel de Beg-Meil, qui peut, il est vrai, recevoir un grand nombre de pensionnaires. Beg-Meil est l'idéal de la « campagne à la mer ». La côte, qui présente un escarpement de quelques mètres, est couverte d'arbres portant leur ombrage jusque sur la

grève ; la campagne, ombragée, coupée de haies vives et sillonnée de chemins creux, est d'un charme tout à fait agreste. Beg-Meil n'a pas de plage à proprement parler, mais une quantité de petites criques formées par les indentations du rivage : chacune d'elles forme une petite plage de sable fin, parsemée de nombreux rochers, couverts de goémons. Chacun peut choisir son coin, et s'isoler à son gré. La pointe de Beg-Meil, prolongée par une ligne d'écueils dite chaussée de Beg-Meil, porte un sémaphore en avant duquel se dresse un menhir peint en blanc pour servir d'amer ; et à quelques mètres au Nord on en voit un second. Beg-Meil dépend de la commune de Fouesnant, qui se trouve à 4km au Nord. Une voiture fait tous les jours le service de Quimper à Fouesnant et à Beg-Meil : cette voiture peut être utilisée par les personnes qui redoutent la traversée de Concarneau à Beg-Meil».

Le Courrier de Quimper à Fouesnant et Beg-Meil se fait en 2h30 avec départ de Quimper à 2h le soir et départ de Beg-Meil le matin à 6h30. Prix des places1fr50 l'aller et 2fr50 l'aller-retour.

Le chemin de fer par la compagnie d'Orléans de Paris à Concarneau par Rosporden en 16h environ, prix des places 1ère classe 65fr20, 2ème classe 44fr et 3ème classe 28fr70 et bateau à vapeur pour Beg-Meil ou Paris à Quimper en 14 à 16h au prix de 65fr75, 44fr40 et 28fr95.

*1ère publicité du guide Joanne (1902)*

**BEG-MEIL, près FOUESNANT** (FINISTÈRE)

GRAND HOTEL DES DUNES

**HENRI MAIDON, Propriétaire.**

Etablissement de tout 1er ordre. — 70 chambres ayant toutes vue sur la mer (archipel des Glénans ou baie de Concarneau). — Salles de bains. — **Prix modérés.** — Arrangements spéciaux pour familles. — Hôtel recommandé par l'*Automobile Club de France*. — Garages pour bicyclettes et automobiles. — Grand parc avec jeu de tennis. — Vue splendide, panorama unique de la terrasse de l'hôtel.

***Ouvert du 1er mai au 1er novembre.***

L'hôtel des dunes avec 70 chambres, ayant vue sur la mer ; salles de bains, parc avec jeux ; garages pour bicyclettes et automobiles. Petit déjeuner 1fr, déjeuner 1fr50, dîner 3fr ; l'hôtel de Beg-Meil (grand hôtel) petit déjeuner 75c. Déjeuner 2fr50, dîner 3fr. Chambre à 1 lit 2fr à 2 lits 3fr pension 180fr par mois, voitures à louer. Maisons meublées. Télégraphe au sémaphore, voiture publique pour Quimper 1fr50, bateau à vapeur pour Concarneau 4 fois par jour.

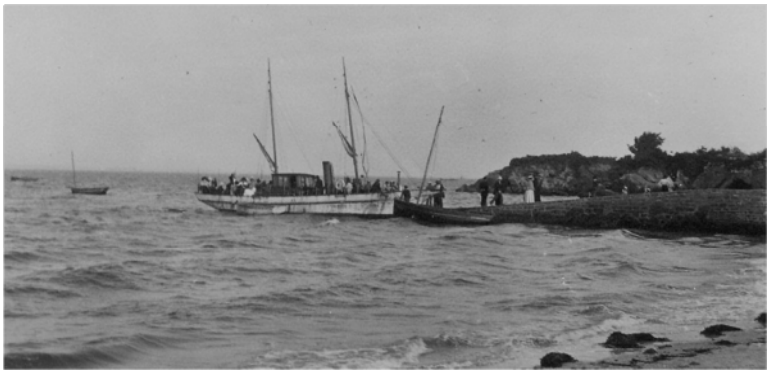

*Bateau à vapeur à la cale (1901)*

*Le guide souvenir de Concarneau, de* ***Tremeur & Hamon de 1907*** *nous gratifie de quelques publicités de grandes qualités par ses dessins. Voici la description :*

«***Beg-Meil***, station balnéaire de création récente, se trouve à droite du Cap Coz, à 4km de Fouesnant, en face de Concarneau et au bout de la pointe du même nom. Cette station a été, on peut le dire créée de toutes pièces par les hôtels et villas, car il n'existait là aucune agglomération.

En revanche, le confort de ces établissements, en a promptement fait le renom. Beg-Meil aujourd'hui, rivalise avantageusement avec les meilleures des stations balnéaires de Bretagne.

Plusieurs petites plages, bien abritées, permettent d'y prendre des bains à sa guise tout en s'isolant, et la proximité des routes permet de faire de nombreuses et intéressantes excursions.

On y accède par Quimper ou Concarneau :

1ère Par Quimper 20km, belle route, service de voiture quotidien, du 14 juin au 15 octobre.

2ème Par Concarneau, au moyen du bateau à vapeur et des pétroliers qui fonctionnent du 15 juillet au 15 septembre, traversée en 20 ou 30 mn.

La pointe de Beg-Meil se prolonge dans la mer par une ligne de récifs appelée chaussée de Beg-Meil : elle est munie d'un sémaphore et sup-porte deux men-hirs, dont l'un badi-geonné de blanc. Pharmacie (Lestunf) et médecin à Fouesnant, ainsi que boucher, épi-cier, poste, Télé-graphe au sémaphore de Beg-Meil. Aux environs, on peut visiter le vieux manoir de Lespont, ancienne demeure des Templiers ; la chapelle Sainte-Anne, joli édifice entouré de grands arbres séculaires, lieu de pèlerinage favori des marins de Concarneau, qui s'y rendent en foule le 26 juillet, jour du pardon accomplir leurs vœux ; l'Archipel des Glénan à 16km au large où se trouvent en quantité les oiseaux de mer et les cétacés ».

*Le* ***guide JOANNE de 1911****, nous donne les informations suivantes* : « ***Beg-Meil*** est une station balnéaire bien fréquentée, abritée des vents d'Ouest, et qu'avoisinent de belles campagnes qui font en partie son attrait. On y trouve peu de petites locations (pour celles-ci il faut aller à Fouesnant) mais surtout des villas et de bons hôtels, où l'on prend pension. Beg-Meil situé à l'extrémité de la baie de la Forêt, fait face à Concarneau, qui est de l'autre côté de la baie.

*Ruines de Lespont*

Sur cette baie, la côte est couverte d'arbres, de vergers, et de grasses prairies, qui rappellent la Normandie. Le rivage de l'océan, au contraire, vers la pointe de Beg-Meil est complètement dénudé. On y trouve une belle plage de sable avec quelques rochers. Au-delà du sémaphore et de la plage un long cordon de dunes de 4km en bordure de mer, relie Beg-Meil à la pointe de Mousterlin.

La compagnie d'Orléans assure le trajet Paris à Quimper et liaison avec Beg-Meil plusieurs fois par jour pour 1 fr 65 depuis la gare et 1 fr 50 de Quimper ville. De Concarneau l'été par bateau à vapeur, prix variable. Ou par la route par la Forêt et un service d'auto de Fouesnant venant de Quimper à Beg-Meil pour 50 c.

Le logement en hôtel :

- *Grand Hôtel des Dunes* de Pâques à septembre, petit déjeuner 1 fr 25, déjeuner 3 fr, dîner 3 fr 50, chambre depuis 3 fr, bains chauds.
- *Grand Hôtel de Beg-Meil* petit déjeuner 1 fr, déjeuner 1 fr 50, dîner 3 fr, chambre depuis 4 fr, pension 7 à 12 fr, jardins, bains chauds, tennis, villas meublées.
- *Hôtel de la Plage*, petit déjeuner 50 c, déjeuner 2 fr 50, dîner 3 fr, chambre 2 à 3 fr, pension depuis 6 fr.

Les villas meublées de 5 à 15 chambres de 500 à 5 000 fr pour la saison, s'adresser sur place où à *l'agence de Couesnongle* 46 quai de l'Odet à Quimper. Voitures de louage et bateaux d'excursions, s'adresser aux hôtels. »

**Etablissement de tout 1er ordre, 70 chambres ayant toutes vues sur la mer.**

— Salles de bains, prix modérés. — Arrangements spéciaux pour familles. — Hôtel recommandé par l'Automobile-Club de France, garages pour bicyclettes et automobiles. — Grand parc avec jeu de Tennis. — Vue splendide. — Panorama unique de la terrasse de l'Hôtel. — Ouvert du 1er mai au 1er novembre. — Villas et chalets meublés à louer.

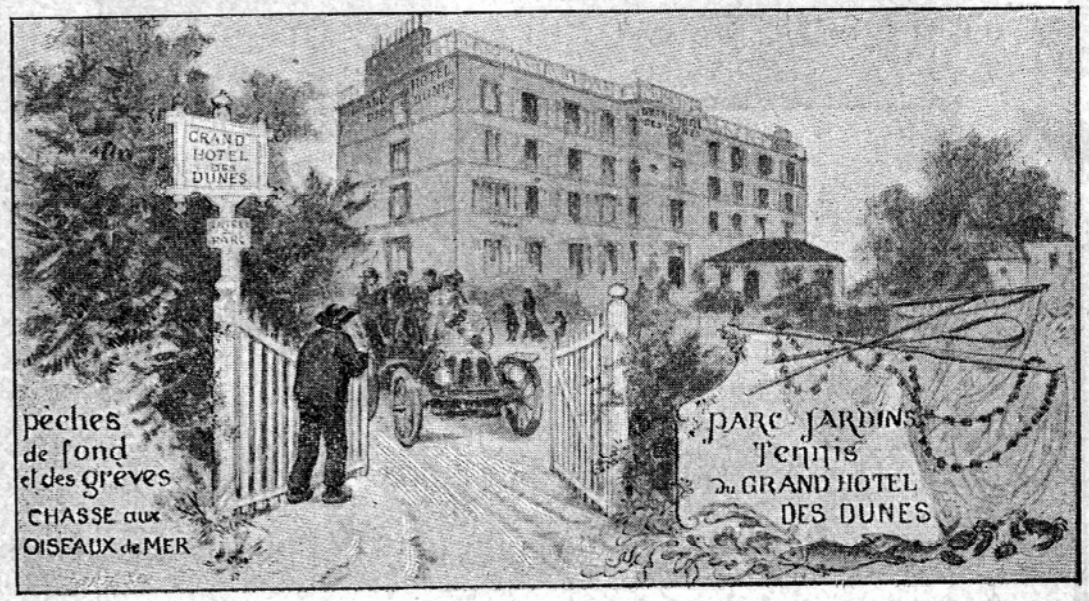

*Le guide **Tremeur et Hamon de 1912**, reprend mais avec moins de détail le descriptif de 1907 ; les publicité sont plus sobres (voir l'hôtel des dunes). Une photo d'un retour de pêche y figure.*

*La période de ces années 1900/1914, a vu la création de différents établissements, de villas, pensions de famille que vous retrouvez dans les photos ou cartes postale annexées.*

*Les trois dessins ci-dessus sont extraits du guide souvenir de Concarneau édité par Hamon Tremeur en 1907. On constate que le Grand Hôtel est la propriété de Meudec alors que l'Hôtel des Dunes est encore la propriété de Maidon.*

BEG-MEIL — FOUESNANT

**Pharmacie de 1re classe**

**Louis Le Stunf**

*Eaux Minérales — Spécialités — Accessoires*

**GRAND HOTEL DE L'OCÉAN**

***CLORENNEC***

PROPRIÉTAIRE

**RECOMMANDÉ AUX FAMILLES**

*Excellente cuisine bourgeoise et confortable*

PRIX MODÉRÉS

**HOTEL DE LA PLAGE**

BEG-MEIL

*HOTEL D'ARVOR, Fouesnant*

Tous deux pensions de famille. — Cuisine très soignée à des prix modérés.

*PASQUER-ROUSSEAU, propriétaire.*

Voitures de louage à l'Hôtel d'Arvor, à Fouesnant. — Service journalier de Beg-Meil — Quimper.

*Ci-contre publicités parues dans le Tremeur sur Concarneau en 1907.*

*Ci-dessus à droite villa de Beg-Meil. Datée du 24 août 1904, il est inscrit que la propriété de Beg-Meil est partagée par deux frères, signée par L.Yachieg (?) et adressée à Mme Delage à Pontrieux.*

*Ci-dessous, la cale de Beg-Meil, carte datée de 1909, suivant le cachet de la poste.*

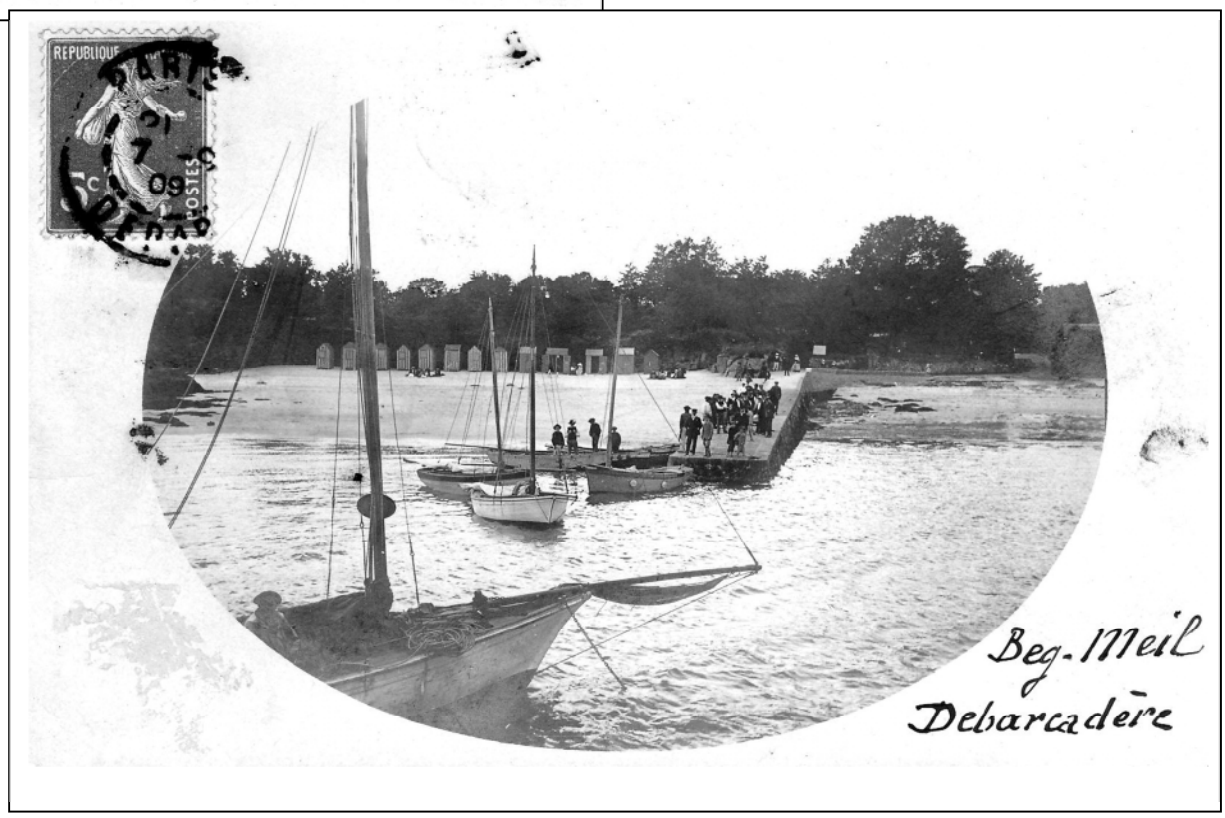

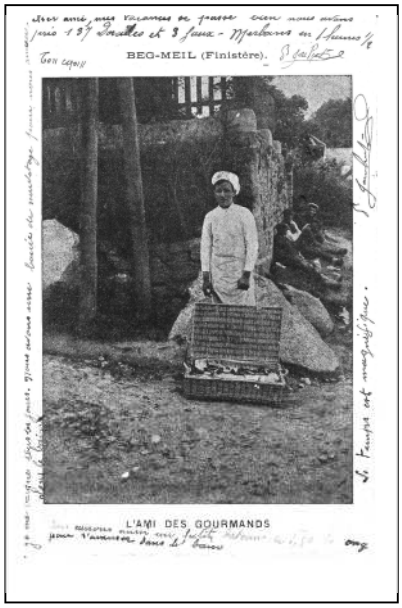


*Ci-dessus et ci-contre Les spectateurs devant les courts de tennis du Grand Hôtel ; un groupe de joueurs sur les courts en tenue de sport vers les années 1910/1920.*

*Ci-dessous à gauche l'accès à la plage des Oiseaux et le Chemin Creux en 1901.*

*En haut à droite le «pâtissier», l'ami des gourmands à la cale en 1904.*

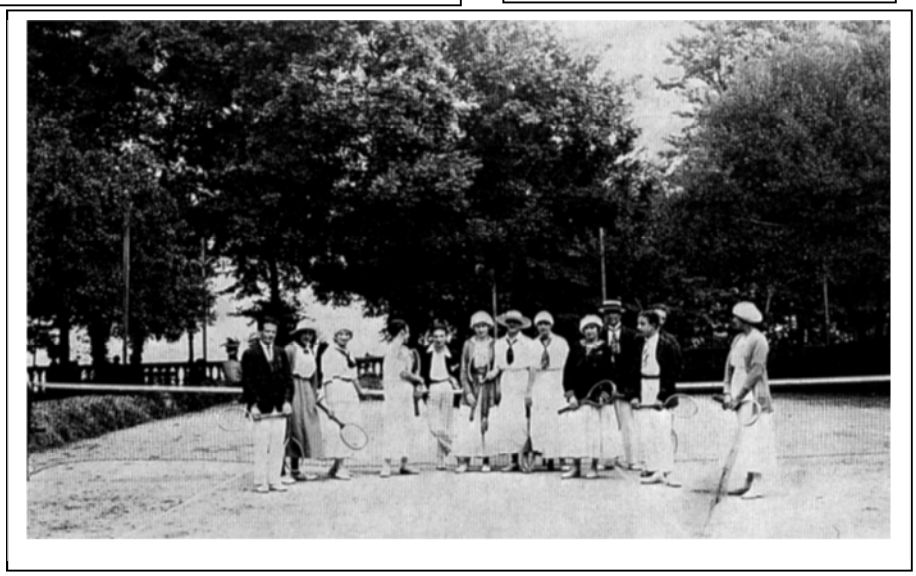

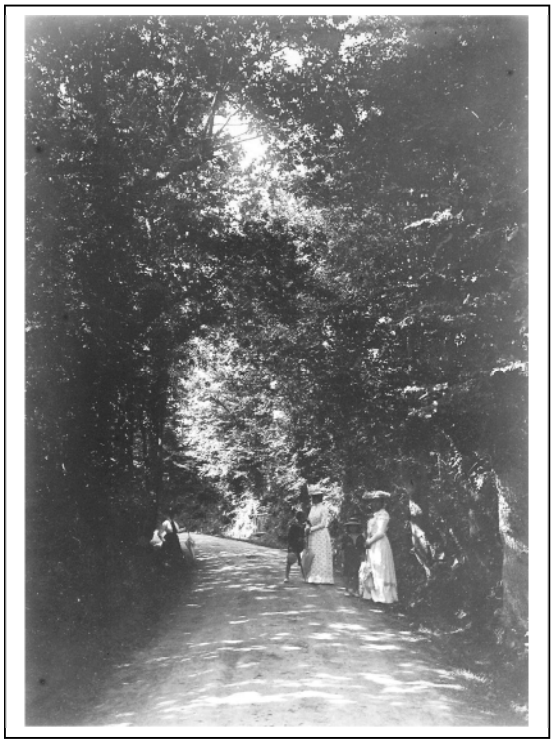

BEG-MEIL : Retour de la pêche

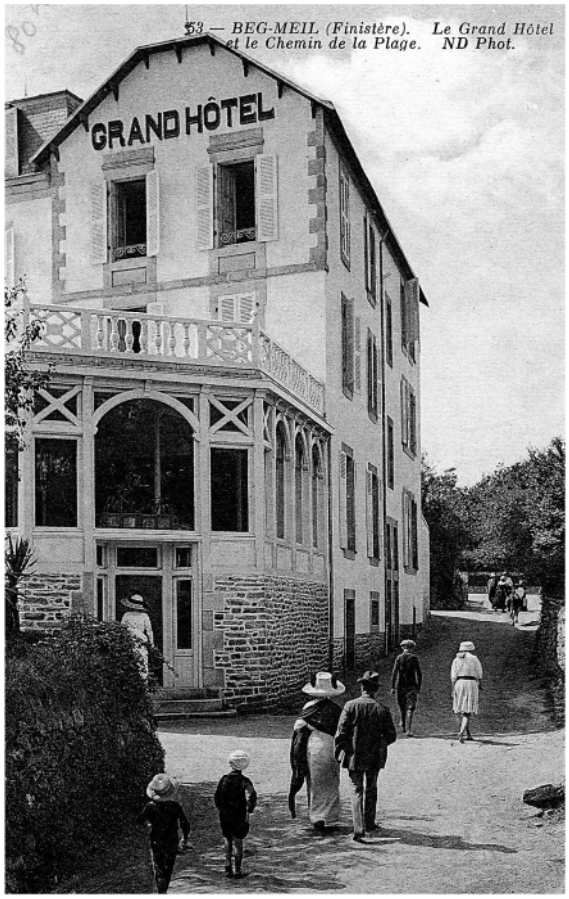

*Ci-dessus en haut à gauche photo, et à droite publicité de l'Hôtel des Dunes Maidon propriétaire, du syndicat d'initiative du Finistère (1912).*
*Ci-dessus publicité toujours du syndicat d'initiative du Finistère (1923), Hôtel des Dunes et grand hôtel Meudec et Guellec propriétaires*
*A droite publicité Perru, Bourgeois successeur, syndicat d'initiative de Cornouaille (1927)*

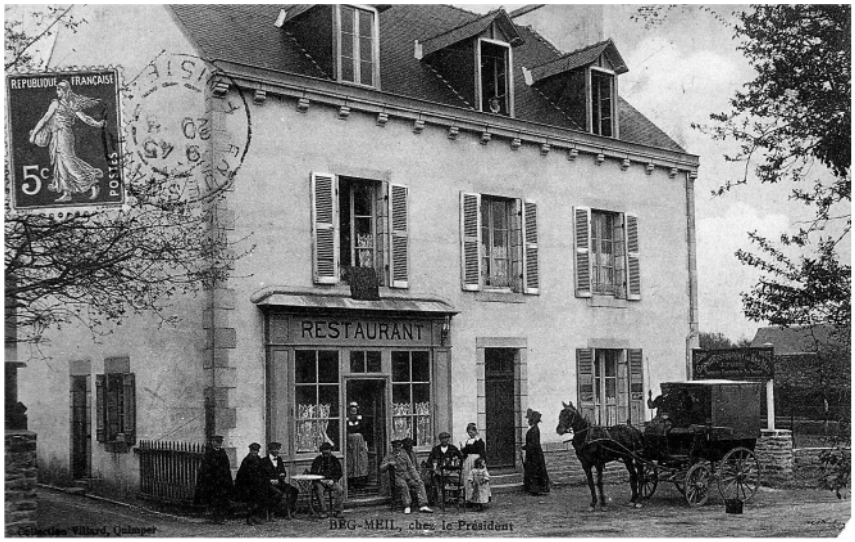


*Ci-contre « Chez le Président» hôtel restaurant Perru avec ici un véhicule hippomobile (vers 1911).*
*Ci-dessous le restau-rant Guillou avec plus loin l'Hôtel de l'Océan. On peut remarquer la simili-tude des devantures. On pourrait dater ce cliché vers 1909.*

*Ci-dessous à gauche, la nounou de la famille Bénac avec le grand père Thalamot, sémaphoriste créateur de la pension de famille Thalamot.*
*Ci-dessous à droite l'Hôtel de l'Océan, (Clorennec, propriétaire) qui deviendra l'annexe de l'Hôtel des Dunes et du Grand Hôtel.*

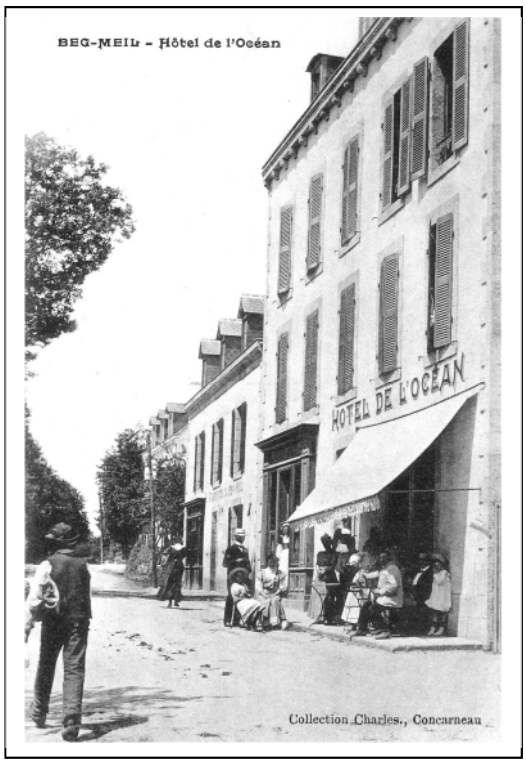

*Ci-contre : Un groupe à la plage de la cale devant les cabines de bain (vers 1910).*
*Ci-dessous : la terrasse du Grand Hôtel devant la mer et la cale.*

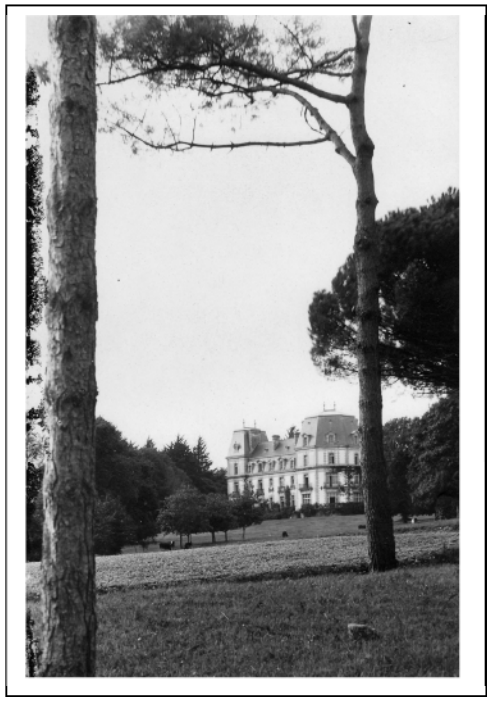

*Ci-dessus, le personnel des hôtels attend l'arrivée du vapeur de Concarneau pour le transport des bagages des touristes vers les hôtels.*
*A droite une vue du château de Bot Conan, construit en 1899 et appartenant au Docteur Guyon.*
*Ci-contre les clients du Grand Hôtel prennent le thé sur la terrasse.*

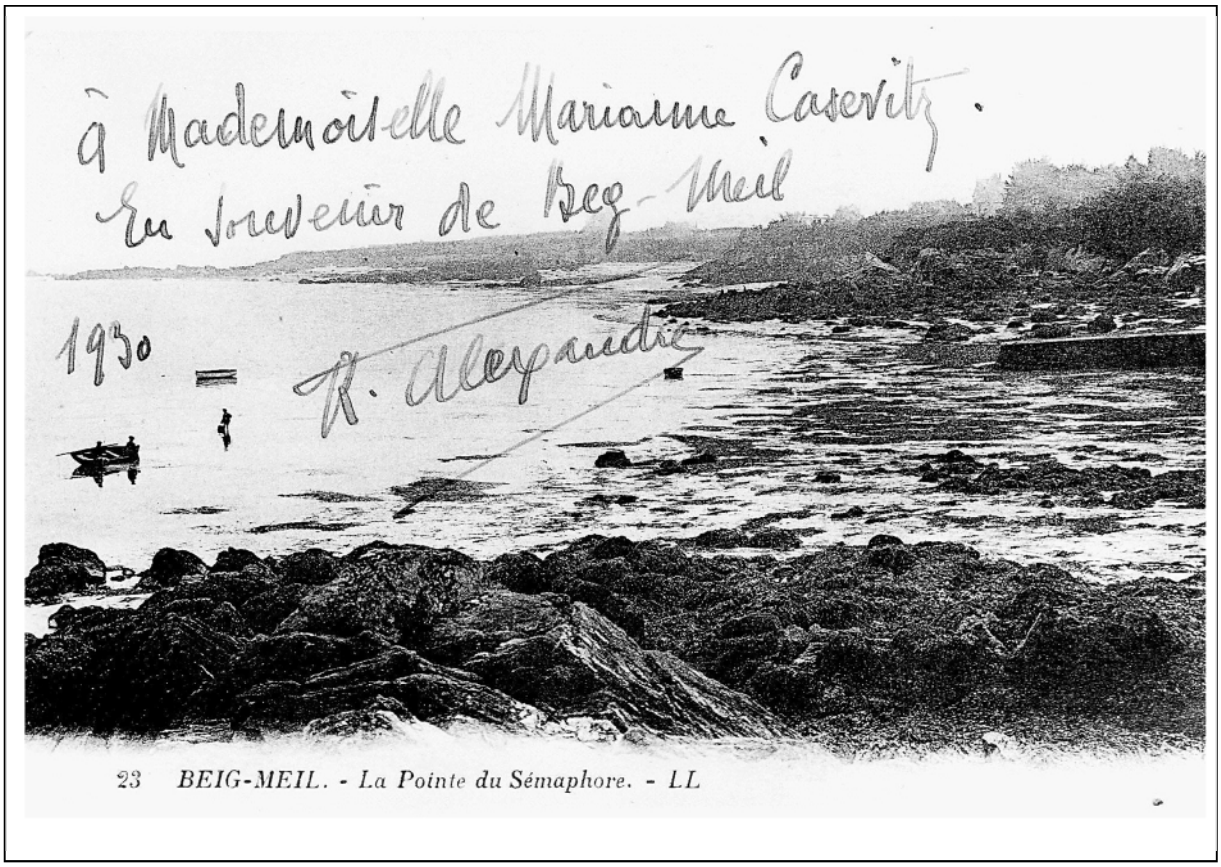

*Sur la carte ci-dessus une vue depuis la cale de Beg-Meil vers le sémaphore avec la cale à marée basse. Ci-contre le menhir avec le sémaphore au fond. La hauteur du menhir est estimée à 6,5m. Il est classé au patrimoine et se trouve à l'intérieur d'une propriété privée.*

*Ci-contre vue de la pointe depuis l'Hôtel des Dunes ; au premier plan, Kertordu, et Gwël Brao à gauche. Au fond le menhir et devant le sémaphore, la maison de pierre qui servit de réserve de munitions.*

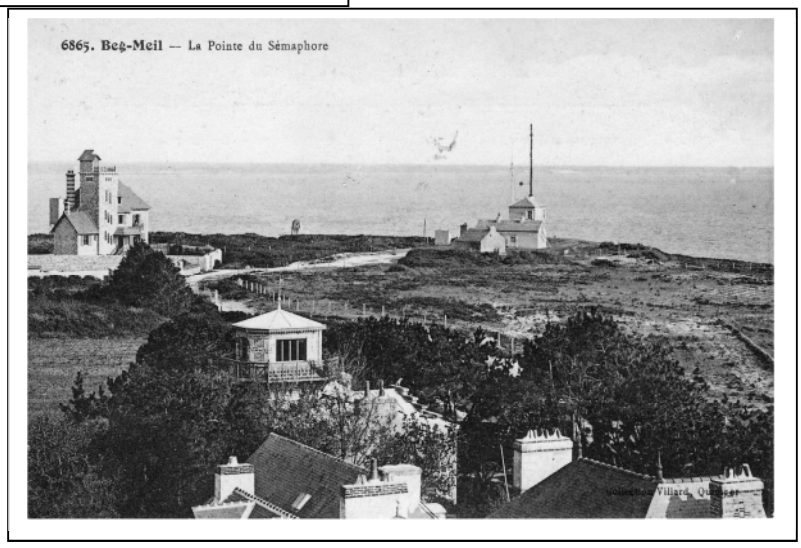

*La grande guerre de 1914/1918, a mis l'évolution de tourisme en sourdine :t peu de documents de cette époque. La crise économique due à cette guerre en a retardé le redémarrage quelques années plus tard.*

*Durant la guerre, l'Hôtel des Dunes est utilisé comme hôpital de convalescence, pour les soldats blessés au front, comme l'indique le cachet «Union des Femmes de France-hôpital de Beg-Meil, Finistère» et le texte qui est inscrit au verso de la carte.*

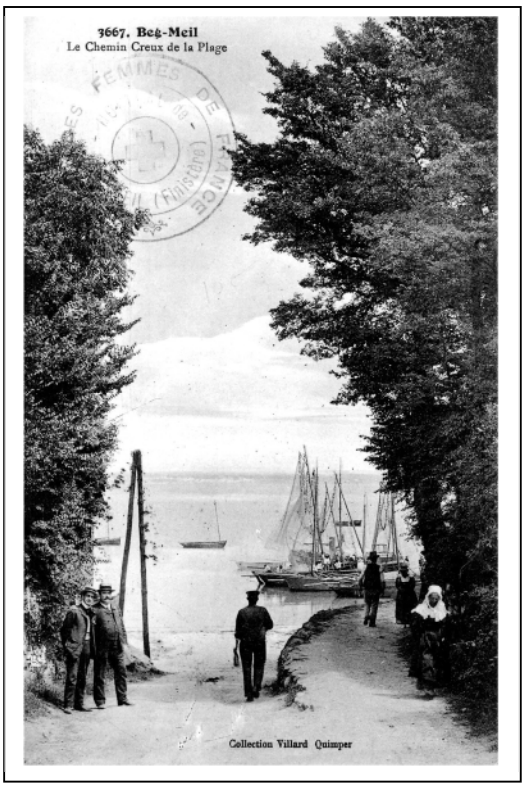

*Ci-joint courrier d'un soldat Français, blessé sur le front, en convalescence à l'hôtel des dunes, avec le cachet du centre du 15/11/14.*

*Ci-contre Ker ar Menech et la plage des Oiseaux. Ci-dessous, le sémaphore, la maison de pierre (démolie par les Allemands) et le menhir (couché aussi par les Allemands en 1941) Carte postée en 1907..*

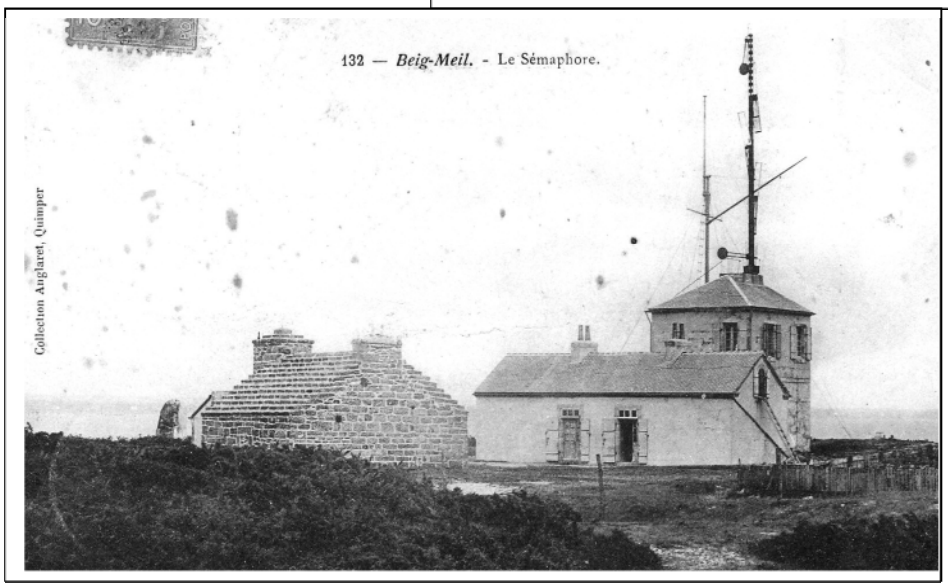

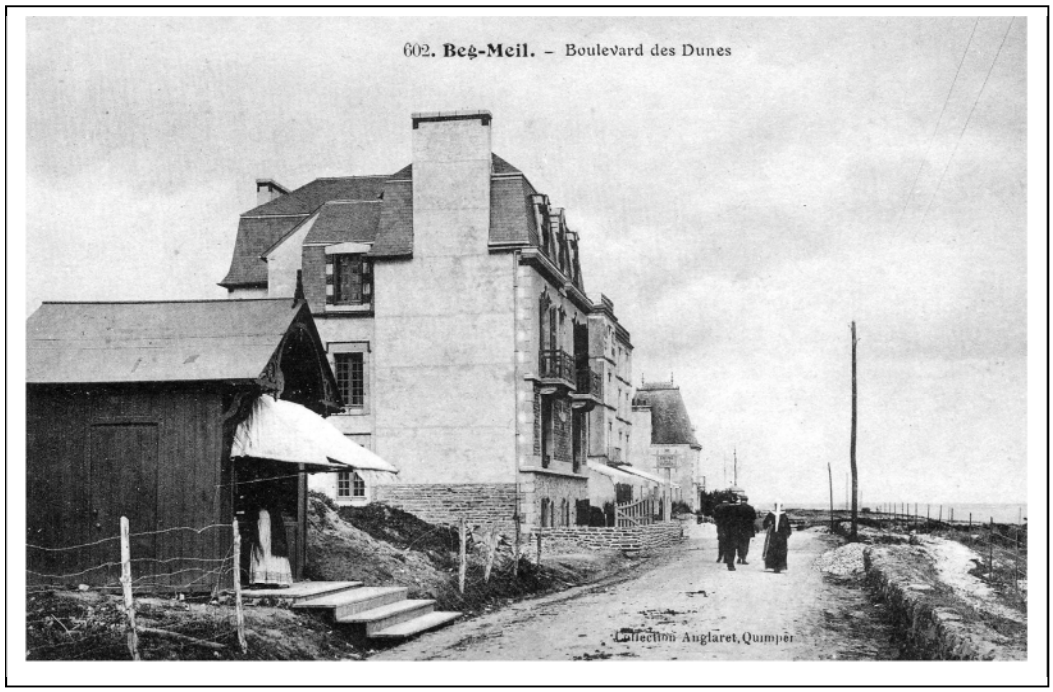


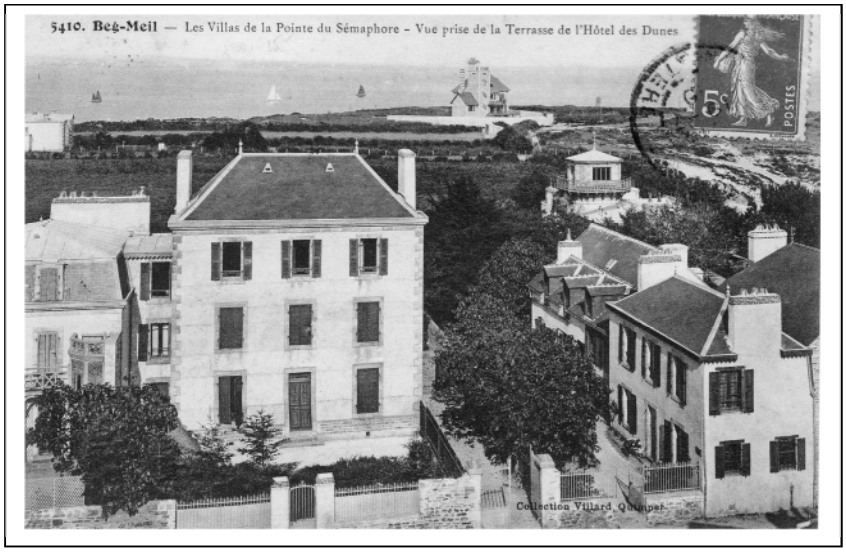


*Ci-dessus, le boulevard des dunes avec la villa Ker Tos, l'Hôtel des Dunes et la villa les Ajoncs, dépendances de l'Hôtel . Au premier plan la*
*Boutique, commerce de pâtisserie.*
*Ci contre la pension de famille Thalamot au premier plan.*
*Ci-dessous le Chemin Creux ; à gauche l'épicerie qui appartenait à la famille Thalamot ; à droite la villa du bord du Chemin Creux fait partie de Ker ar Menech.*

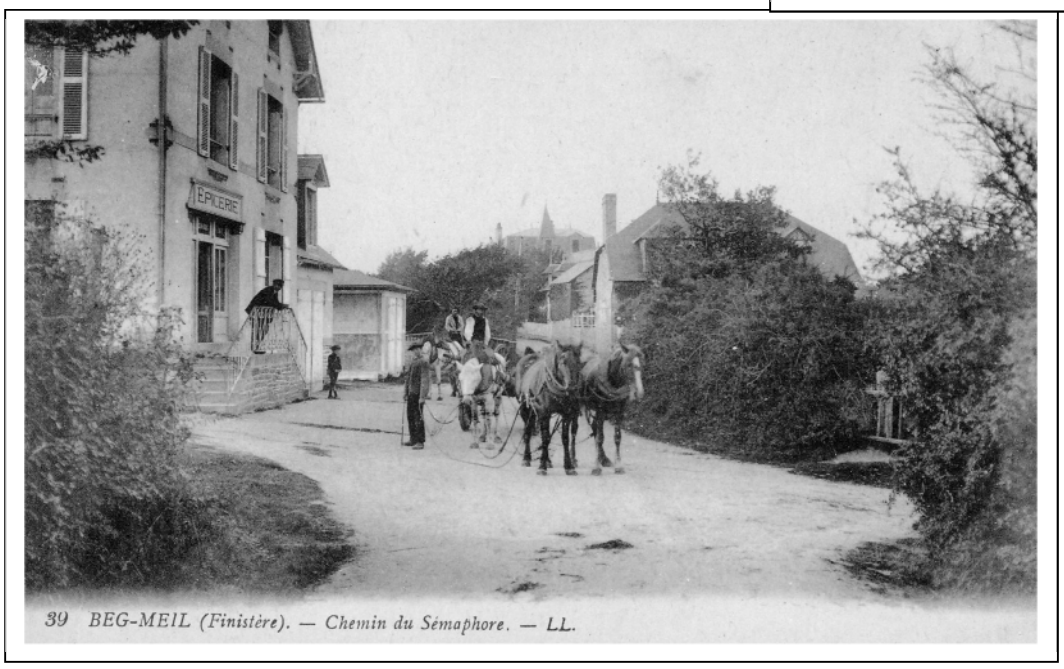

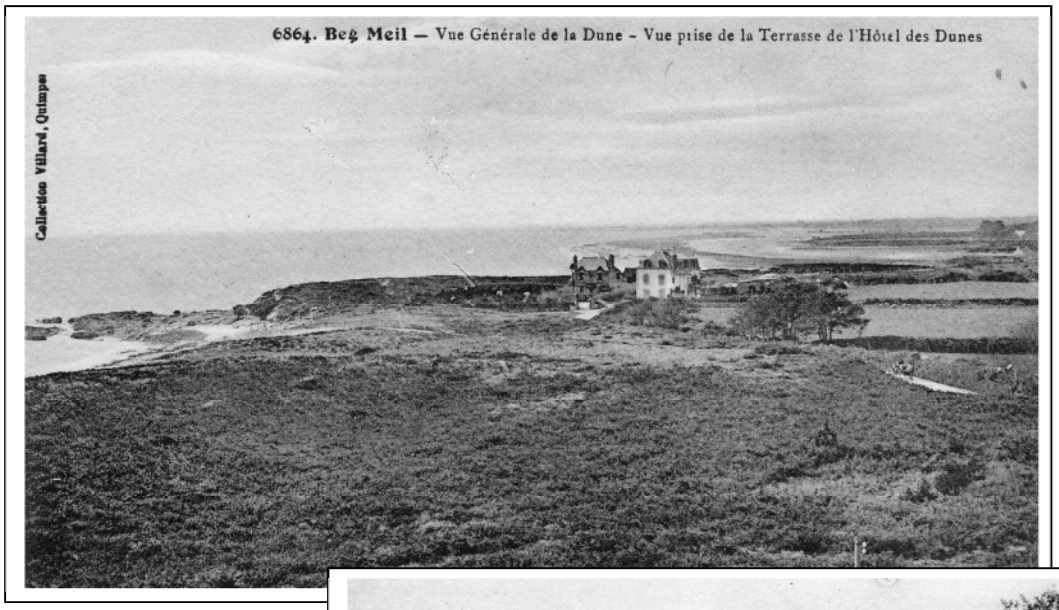


*Ci-dessus vue de la dune vers Mousterlin et au premier plan la villa Ker-Yan (Loch'halec) et Kermyl.*
*Ci-contre la ferme de Lanroz.*
*Ci-dessous, la ferme de Kerangrimen ( cachet du 1er septembre 1907*

*Ci-dessus retour de la pêche au gros à la cale de Beg-Meil. M. Bolloré et des marins pêcheur de Beg-Meil vers les années 1920.*
*Au milieu une fête nautique à la cale de Beg-Meil vers les années 1925. Au premier plan le canot «ZUT» appartenant à la famille Grall.*
*Ci-contre on pose devant le restaurant Perru.*

*Les trois photos ci-contre datent du 1er août 1920 à Beg-Meil. Une compétition d'athlétisme s'est déroulée dans le Chemin Creux face à Ker ar Menec'h avec plus d'une centaine de*

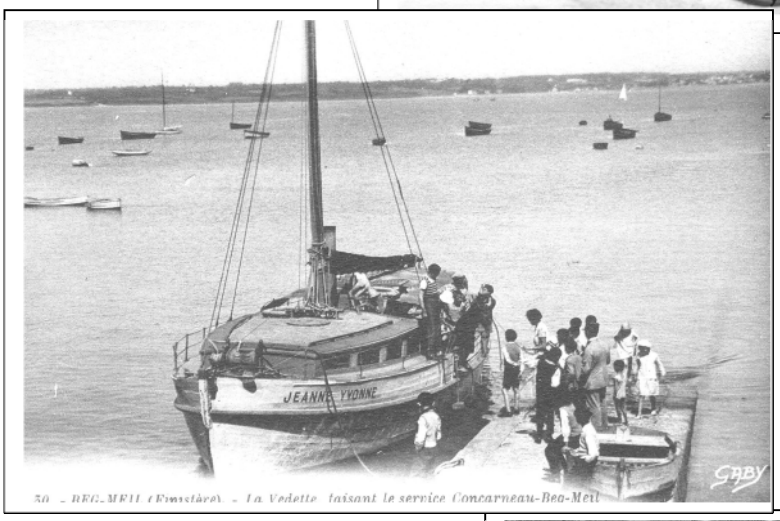


*Ci-contre la Jeanne-Yvonne à la cale de Beg-Meil. ( Jos Caradec en est le patron ). Elle a été lancée en 1925 avec l'aide financière d'André Bénac*

*Ci-contre la salle à manger du Grand Hôtel, et le personnel en tenue traditionnelle qui assure le service*

*Carte publicitaire qui servait aussi à son verso au détail des additions des repas.*

*La cale de Beg-Meil en 1922. La nonchalance était de mise à cette période succédant à la grande guerre.*

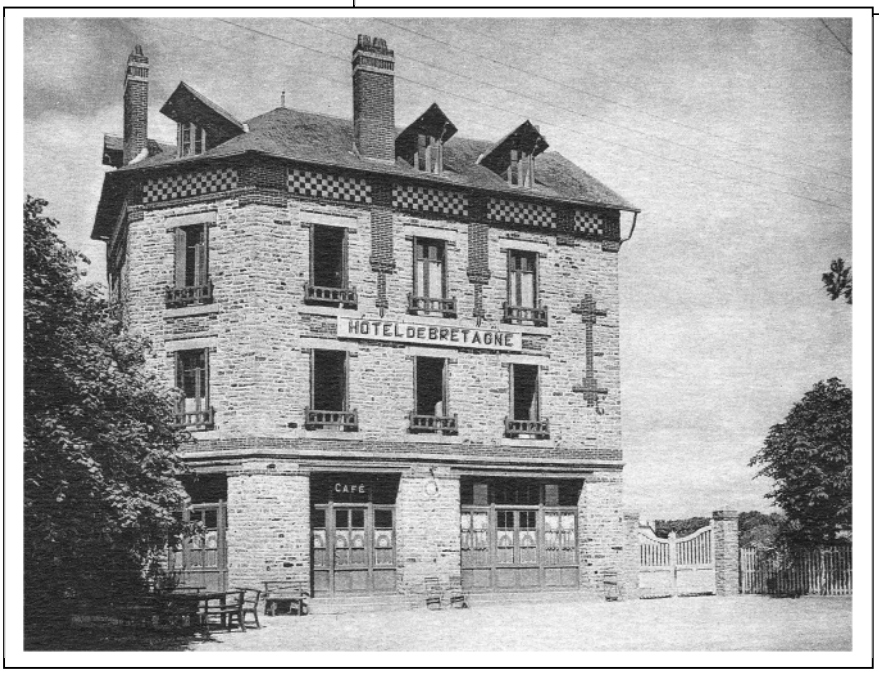


*L'Hôtel de Bretagne créé en 1903 et reconstruit vers 1920 après un incendie.*

*Ci-dessus, vue aérienne de la pointe de Beg-Meil datant des années 1930*

*Dans le guide du Syndicat d'initiative de Cornouaille de 1923, quelques renseignements sur les hôtels et les transports.*
*L'hôtel de la plage les chambres sont entre 5 et 10 fr, le petit déjeuner1 fr 50, le repas 6 fr et le prix de saison (pension) de 15 à 22 fr par jour avec salle de bains.*

*L'Hôtel des Dunes et le Grand Hôtel pension à 25 fr par jour, avec garage, téléphone, électricité et bains.*

*Le Perru Jean, chambre à 10 fr, repas à 6 fr, la pension 20 fr par jour avec boisson, garage pour 2 fr, électricité et téléphone.*

*Les autobus particuliers le service d'été, les horaires sont au départ de Beg-Meil à 6 h 30 et 15 h 30 avec arrivée à Quimper à 8 h et 17 h. Les départs de Quimper à 9 h et 18 h avec arrivée à Beg-Meil à 10 h 30 et 19 h 30. Service tous les jours, prix 2 fr 50, ldépart de Quimper près de la préfecture.*

*Les Transports Maritimes de Cornouaille assurent des excursions fréquentes sur Beg-Meil et les Glénan.*

*Dans la* ***Bretagne Touristique*** *du 15 juillet 1928, Louis Le Guennec fait une description de Fouesnant, Beg-Meil et La Forêt, dans un article intitulé «Le visage de la*

*Bretagne». Il fait référence à Jos Parker, notre poète fouesnantais qu'il «faut citer sans cesse».*

«Nous arrivons à Beg-Meil, la Pointe du Moulin, ainsi désignée parce que le lourd cylindre d'un ancien moulin à vent se dressait jadis près de la plage, sur la butte qui porte aujourd'hui le sémaphore, voisin d'un menhir *(il ne cite plus le 2ème menhir qui avait déjà sans doute disparu*). Beg-Meil est surtout une villégiature de riches. Des jardins magnifiques où poussent le palmier et l'aloès, à la faveur d'un climat exceptionnellement tiède qui voit fleurir, dès avant le printemps, roses et camélias, encadrent de leurs somptueuses verdures de confortables hôtels et d'aristocratiques villas. Les chênes et les châtaigniers, bravant embruns et bourrasques, poussent jusqu'à la lisière des hautes marées une pointe audacieuse, des festons de feuillages flottent sur les rochers, des charmilles et des massifs dépassent les murs d'enclos bâtis au long de la grève.

Un autre horizon immense et plus captivant encore s'ouvre sur l'Océan, dont la puissante houle, s'acharnant sur la côte sablonneuse et basse qui court de Beg-Meil à Mousterlin a creusé de profondes lagunes. L'eau, d'un vert délicat et changeant, toute pénétrée de lumière, se joue sur le sable blond, agite la luisante chevelure des algues, brise au pied de l'interminable dune, fleurie de liserons, de chardons mauves,et d'asphodèles, derrière laquelle somnole la «Mer Blanche», calme paradis des pêcheurs à l'haveneau et au croc

Du côté opposé, le littoral de la baie s'infléchit au bord en accentuant son relief ; les châteaux de Bot Conan et de Lantécoste érigent au-dessus de ce beau lac marin leurs architectures mouvementées.

Alors de Cap Coz à Beg-Meil, la baie roule paresseusement ses vagues d'azur sur le sable fin, les chemins se couvrent d'ombre, un air moelleux et parfumé coule dans les ramures, la terre respire une superbe et tranquille opulence, une allégresse épanouie et paresseuse qui conseille l'abandon des soucis et le dédain de l'action».

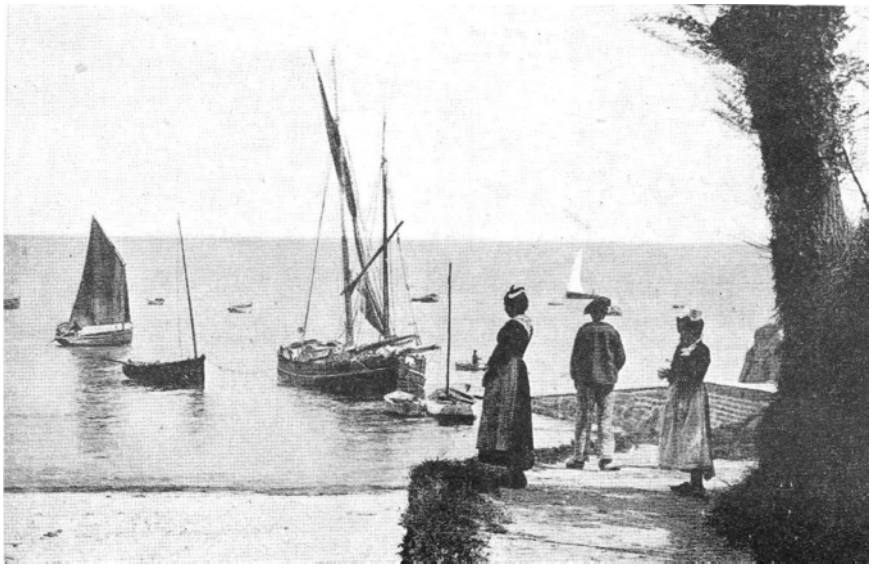

*Photo de la cale de Beg-Meil illustrant l'article de «la saison en Bretagne»*

*La revue* ***La Saison en Bretagne,*** *de 1929 décrit Beg-Meil ainsi* : « C'est l'enchantement des yeux sollicités par toutes les séductions marines et terrestres. Deux plages s'offrent aux baigneurs, différentes d'aspect, bien caractéristiques du double charme de la station. C'est d'abord, sur la baie de La Forêt, une petite grève abritée des vents d'Ouest, à l'orée d'un chemin bordé de grands arbres, entourée de propriétés ombragées ; ensuite, la grande plage, ouverte sur l'Océan. De la pointe de Beg-Meil on jouit d'une vue admirable sur la baie et sur Concarneau. »

Façade du Grand Hôtel donnant sur les Jardins et la Mer

L'Hôtel des Dunes et sa Plage

EN BRETAGNE, LE COIN IDÉAL :

HOTEL DES DUNES & GRAND HOTEL

BEG-MEIL (FINISTÈRE)

LE MEUDEC & LE GUELLEC, PROPRIÉTAIRES

GARE : QUIMPER

Tél. Fouesnant 7 et 5

Grand Hôtel, le Parc

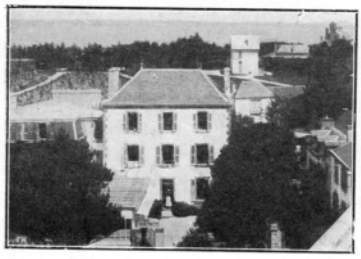

Entrée de la Pension de Famille Thalamot

Pension de Famille

THALAMOT

ROUSSEAU-THALAMOT

Successeur

BEG-MEIL (Finistère)

ÉLECTRICITÉ

CUISINE TRÈS SOIGNÉE

Téléphone N° 1

Hôtel Guillou

BEG-MEIL

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

CUISINE SOIGNÉE

GARAGE

Beg-Meil - Concarneau

Quatre Services Journaliers

par la Vedette

"JEANNE-YVONNE"

Propriétaire

Joseph CARADEC

EXCURSIONS EN MER

en commencement

et fin de Saison

*Dans cette page, les publicités parues dans le guide illustré Villard, concernant la descente de l'Odet, édité par l'imprimerie Bargain à Quimper en 1928*

Hôtel-Restaurant PERRU

R. LE BOURGEOIS

Gendre et Successeur

BEG-MEIL

PAR FOUESNANT

Cuisine Bourgeoise

Eau aux Etages

Electricité

Garage pour Automobiles

PRIX MODÉRÉS

TÉL. 2

"AU BON ACCUEIL"

Hôtel-Restaurant

Corentin YVONNOU

BEG-MEIL

(FINISTÈRE)

ANNEXE

CHAMBRES & GARAGE

Cuisine Soignée

La publicité ci-jointe est extraite du guide de l'Essi de Cornouaille dans les années 1930. Beg-Meil est ainsi présenté «*Une autre plage plus renommée (que le Cap Coz) est celle de Beg-Meil à l'entrée de la baie de La Forêt. La route qui y conduit, laisse à droite l'école d'agriculture de Bréhoulou, puis à droite les ruines du manoir de Lespont. Une végétation abondante et puissante entoure les hôtels et les villas de Beg-Meil. La marée haute vient baigner les racines des vieux arbres qui bordent ses deux plages de sable fin. Le climat y est très doux, et en plein hiver fleurissent camélias, roses et azalées. De la pointe du sémaphore, près d'un beau menhir, un vaste panorama se découvre sur l'Atlantique, animé par la flottille des thoniers de Concarneau pêchant aux abords de la pointe de Trévignon et des îles Glénan. Sur la droite, la longue plage de Mousterlin s'étend jusqu'au approches de Bénodet*».

*Ci-contre, l'oratoire en bois permet de célébrer les offices du dimanche à l'abri des intempéries.*
*Ci-dessous la bénédiction de la première pierre en 1936 par Monseigneur Duparc .Dessous à droite le projet de la nouvelle Chapelle Saint-Guénolé*

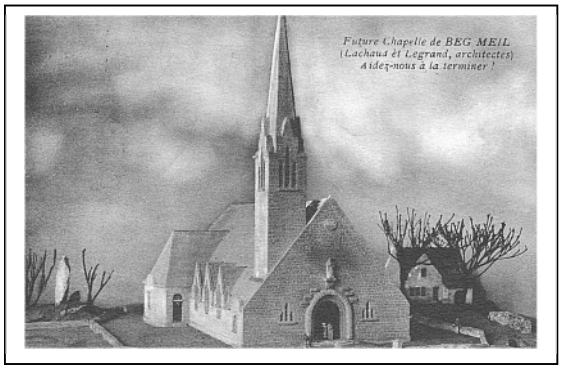

*En 1934, un petit oratoire est installé pour la saison estivale à l'emplacement de la maison Lautrou-Guénec, et permet de célébrer l'office du dimanche. Mais devant l'afflux des estivants il est décidé de bâtir une chapelle.*

*La famille Le Berre de Lanroz donne un terrain et l'édification de la chapelle est effective. La pose de la première pierre est bénie par le chanoine Le Berre du chapitre de Quimper, le 8 avril 1936.*

*Le 23 août 1936 Mgr Duparc, évêque de Quimper et du Léon, bénit la première partie de la chapelle. Celle-ci est composée du chœur, la première travée faisant transept et la sacristie. Le sol est en terre battue. Les plans sont de René Legrand et Jacques Lachaud, architectes de Quimper, Les entreprises qui réalisent les travaux sont Corentin Le Bris, Joseph Quilfen, Feunteun et Rolland. J.P. Fréour, du bourg de Batz réalise la statue de la Vierge, l'autel et la statue de Saint-Guénolé (un Ecce homo), le saint patron de la chapelle ainsi que la crèche de Noël avec des personnages sculptés. Un ensemble de chaises et bancs équipe la travée.*

*Le 4 octobre 1941, sur un terrain acquis par la paroisse autour de la chapelle, un calvaire de granit est édifié, un don de la famille Caudrelier-Bénac en reconnaissance de grâces obtenues pendant la guerre. La bénédiction est faite par le chanoine Grall curé doyen de Fouesnant.*

*Vue de la chapelle saint Guénolé après le 1er agrandissement.*

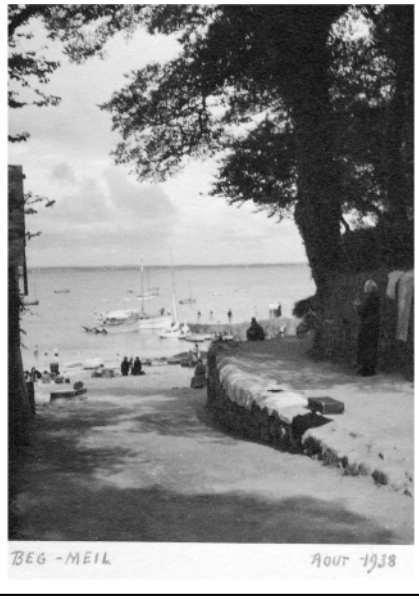


*Ci-contre la page consacrée à Beg-Meil dans l'annuaire des plages de France pour la Bretagne, datant probablement de l'année 1939.*

## Quelques cartes ou photos de villas et hôtels de Beg-Meil.

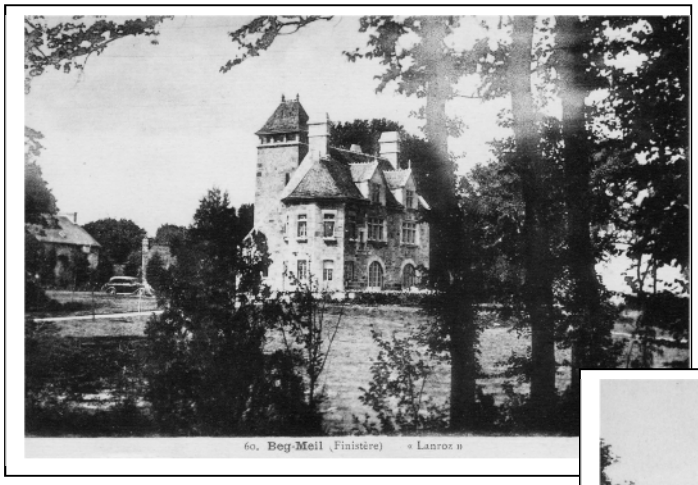


*Le manoir de Lanroz, construit en 1936 avec les pierres des ruines de Lespont, propriété de la famille Le Berre/Buzaré.*

*La rue principale de Beg-Meil, avec en face le bar « Quimpérois » de Mme Quéau. A droite l'annexe de l'Hôtel des Dunes et du Grand Hôtel, ancien Hôtel de l'Océan.*

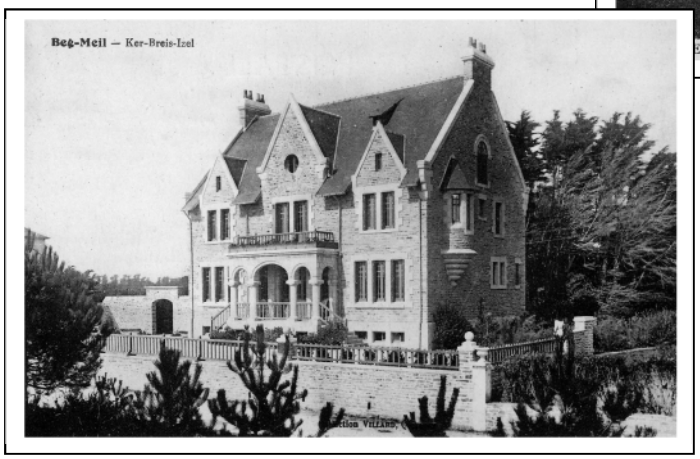


*La villa Ker Breis Izel, propriété de la famille Bérandoff. Ci-dessous la villa Kertos, l'hôtel des Dunes devant la dune sans arbres. Au fond la villa sans doute précurseur de Ker Breis Izel. En bas à droite on devine une automobile. Cliché datant vers 1905.*

*Ci-dessus la villa Gwel Brao en fin de travaux le 11 novembre 1906*
*Ci-contre la villa Ker ar Menec'h dans le chemin des oiseaux, qui fut un temps propriété de Bénac. Ci-dessous la villa Ker Aël construite par André Bénac en 1892. Les enfants Moure sur la descente au jardin*

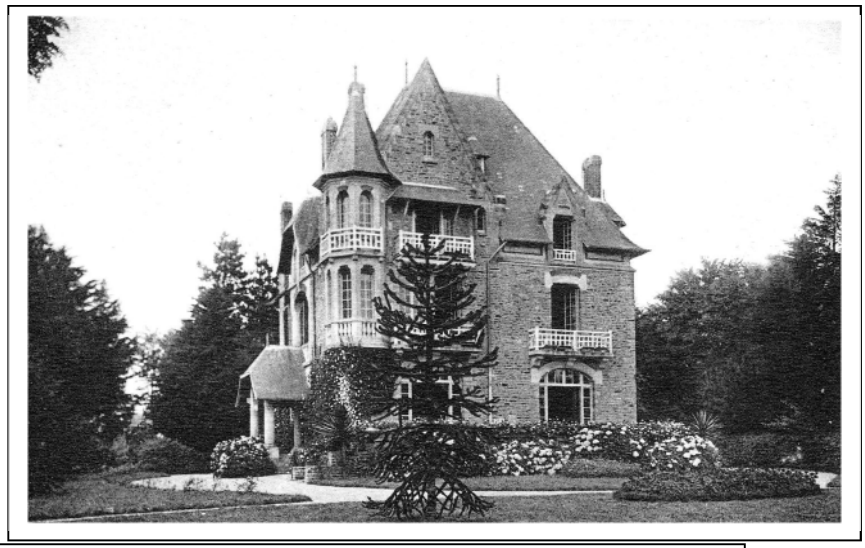

*Ci-contre la chaumière du grand hôtel, chemin de la cale, qui fut salon de thé et bar de nuit sous le nom de «l'Écoutille», propriété de la famille le Berre*

*Ci-contre et ci-dessous l'évolution de l'Hôtel des Dunes, principalement l'avancée devant l'hôtel*

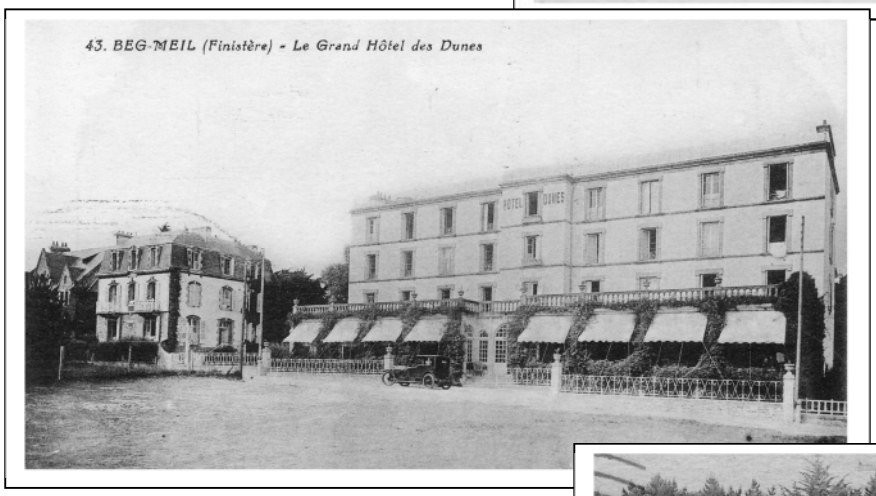


*Ci-contre la villa Ker Yan, devenue Loc'halec après l'adjonction de la tourelle, actuellement propriété de la famille Michelin. Mme Bertrand l'a occupée au début de la guerre 39/45 avant d'en être expulsée par les Allemands.*

*Ci-contre la villa Ker an Jack à Kerlosquen, devenue « Les Abeilles »*

*Ci-contre La villa Pors-en-Manech, Chemin des Oiseaux.*
*Ci-dessous la pension de famille de Ker Guel Moor, appartenant à la famille Le Bris.*

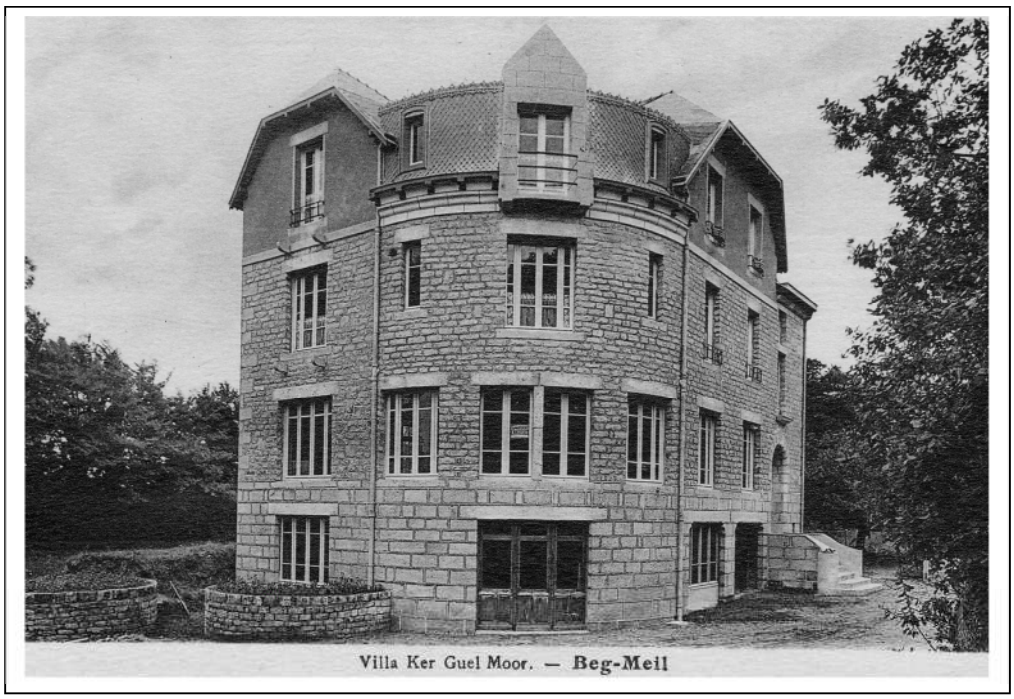

Pierre HERVÉ

# SOUVENIRS D'ENFANCE

Mes parents avaient loué au propriétaire demeurant à Kerhas (*une famille Bertholom, je crois*) une maison construite en pierres, au toit en ardoise, entouré d'un verger et d'un champ permettant de nourrir deux vaches ; un cochon, des poules et des lapins complétaient l'ensemble.

Je suis né dans cette maison située à Ménez Maurice, commune de Fouesnant, non loin de la chapelle de Kerbader, le jour de la Saint Séverin, il y aura bientôt soixante-dix-huit ans. Le hameau se composait de deux maisons : celle louée par mes parents, et l'autre, occupée par la famille Pennec : *Lann, le mari, qui était borgne, (il portait un bandeau sur l'œil gauche ) ; sa femme Vonn*, et leurs deux enfants, Yvon et Yvonne, qui décèdera jeune, victime de la tuberculose.

*J'allais parfois me baigner avec mon père à Palud meur, devant un bois de pins, situé non loin de Beg-Meil*. A cette époque les canaux étaient bien entretenus et très visibles. L'un d'eux, surmonté d'une passerelle en bois, avait été aménagé en lavoir ; cette passerelle permettait l'accès à l'autre bord du marais. Des arbres à bois blanc poussaient entre les « *palujous* ». Je me souviens d'avoir vu là des chevaux en liberté, ainsi que des moutons.

J'allais avec Yvon pêcher dans le marais. Tous les soirs, je ramenais un poisson ou deux ; je les mettais dans un bocal où se trouvait déjà un de leurs congénères. Un matin, plus de bocal, ni de poisson ! Ma mère, lasse de ne voir qu'un seul poisson le matin alors que la veille au soir il y en avait deux, avait jeté le récipient et son pensionnaire. La chatte ronronnait, étalée sur l'âtre, près du feu ….

J'allais parfois jusqu'à la chapelle de Kerbader. On m'avait dit que pendant le Carême, les cloches devenues muettes, partaient à Rome, voir le pape ! Me trouvant près de la chapelle durant cette période, je levai la tête, et je vis la cloche bien accrochée à sa poutre ! Je me dis : Les grandes personnes sont des menteuses, voilà !

Le pardon de Kerbader avait lieu le dernier dimanche de mai. J'accompagnais mon père à la messe du pardon. Une fois, je ne sais pourquoi, je décidai d'aider le desservant dans le déroulement de l'office, et de pousser un « *dominum vobiscum* » retentissant ; amusant pour l'assistance mais cela mécontenta mon père !

La fontaine de dévotion de la chapelle se trouve dans un pré, en face du marais. On y trempait les pieds des enfants qui tardaient à marcher. Ma grand'mère de Kerangoff-vihan se chargeait de cette tâche.

*Le Pardon de Kerbader se résumait à l'époque à une messe ; une procession jusqu'à la fontaine n'était guère envisageable, vu l'état du terrain alentour. Il n'y avait pas de festivités profanes ; je n'ai pas souvenance d'avoir vu des marchandes de gâteaux ou de bonbons, pas de mendiants non plus. Mais ce ne sont ici que les souvenirs d'un enfant de moins de sept ans.)*

A Ménez Maurice, donc, il n'y avait que deux maisons. Soixante-dix-sept ans après, leur nombre est le même ! Il faut dire que c'était vraiment le bout du monde, un coin très retiré… qui recevait pourtant chaque semaine, malgré le peu de clients, la visite, *en char à*

*bancs,* du boulanger de Borc'h Logod ( hameau sur la route de Mousterlin) ; du charcutier du bourg de Fouesnant *(qui avait déjà une auto),* et des employés d'un marchand de beurre et œufs de Quimper ; parfois, une voiture « Caïffa » apportait de l'épicerie.

La majorité des maisons s'éclairaient à la lampe à pétrole et se chauffaient au bois. Avant la guerre, la Compagnie Lebon détenait, dans la région fouesnantaise, le monopole de la mise en place du courant électrique. Elle fut, ainsi que d'autres, nationalisée en 1945, donnant naissance à EDF.

L'école m'a toujours attiré ; *j'étais impatient d'y aller, rien que pour connaître le français, que j'ignorais, malgré les efforts de ma mère pour m'apprendre quelques mots ; ce que j'avais appris la veille était oublié le lendemain !* Un beau jour, seul à la maison, je décidai de me rendre à celle du Quinquis (qui, *par les raccourcis, n'était guère qu'à un bon kilomètre de chez nous ; celle de Mousterlin, dans la direction opposée, était un peu plus loin).* Je me mis « en beau » et en route ! Avant d'atteindre mon but, un fermier qui me connaissait me demanda où j'allais comme cela ? – « Je vais à l'école ! » Il m'expliqua que l'école était fermée, il faudra revenir une autre fois ! Déçu, je rentrai à la maison, où ma mère m'attendait. Elle me dit : « Tu n'iras pas à l'école au Quinquis, mais à celle de Pleuven, nous allons habiter là-bas ! » (*Voir Foën Izella Bulletin N°24 « souvenirs d'un enfant pendant la guerre 39/45 »).*

***NDLR.*** *En breton dialecte de Fouesnant, Menez Maurice se prononce « Mine Morj », bien que Maurice se dise Morvan en breton.*
*Les parties de texte en italique ajoutées au texte en français n'ont pas été traduites en breton.*

# EN ENVORIOU

Ma zud o doa feurmet d'an perc'henno chom er kerhas un ti framm gant maen, goloet gant un doenn maen-glas, kelc'hiet gant ur vergé gwez-avalou hag ur park bras a-walc'h évit magan div vuoc'h ; bez e oa ive ur pimmoc'h, yer ha lapined.

Me a zo ganet en ti-se, er Menez Maurice, kumun Foen, nepell chapel Kerbader, un 27 eus miz du gouel Sant Severin, hepdale tri wec'h ha tri ugent vloaz.

Daou di a oa er menez-se, ti ma zud hag an egile perc'hennet gant familh Pennec. Daou c'hrouadur a oa : Yvon hag Yvonne, houman a verv yaounkez, sammet gant droug skevent.

Mont a raen da besketa gant Yvon er palud. Ar mare-se, ganoliou a oa kempennet mat ha welus. Sonj am eus gwelan kezeg dieub ha denved. Ur ganol trec'hed war-ben gant un treuzell koat ; houman a aotred an digor war ar beven all eus palud. Bennoz a zegazen ur pesk pe zaou, lakaat a raeh anezho el lest-gwer e lec'h e oa dija ur pesk all. Ur mintin, ne oa ket ken na flask na pesk ! Ma mamm, moarvat skuiz da well bep mintin ur pesk unan hepken padal an neizour e oa daou besk, a boa banne kuit flask ha pesk ! Ar gazhez a oa o rousmouzan astennet war an oaled, tost d'an tan…

Mont a raen a-wechou betek chapel Kerbader. Lavarout e oa bet din : E pad ar "c'horaiz", ar c'hleier deuet mud a yae betek Rome evit gwelout an Aotrou Pab. En em kavout a rein tost d'ar chapel ar mare-se, sevel a ran ma fenn : petra a welan ? Ar c'hloc'h staget mat d'an e dreust ! Setu, sonj a raen : Gaouiat eo an dud vras.

Ar mare-se Pardon Kerbader a zegouezhe ar zul diwezhan eus miz mae ; mont a raen gant ma zad d'an offerenn Pardon. N'ouzon ket perak divizout a raen da sikour ar beleg serviz e pad an offerenn ha lavare krenv-tré un " Dominum vobiscum" ; farsuz evit an arvesterien med zispligis d'am zad !

Feuteun an devotion en em kave er foenneg dirak ar palud. Lakaat a reer treid vugale a oa diwezhat evit bale; labour graet gant ma mamm-gozh o chomet er Kerangoff-vian.

Er Menez Maurice, daou di e oa ; seitek ha tri-ugent vloaz goudé, o niver a zo memes tra. Koulz lavaret ar c'horn bro-sé a zo distro : ur pen ar bed ! kouskoude, ur pen ar bed-se a zegemer bep sizhun ar weladen ar boulonjer eus Borc'h logod war hent Mousterlin, eus kiger-moc'h eus bourc'h Foen hag an hin an implijidi marc'hadou viou hag amann eus Kemper…. A wechou ur wetur Kaïffa a teue da zegas ispiserezh ; kouskoude, gand daou di hepken ne oa ket kalz tud er c'horn bro !

Ar raok ar brezel, ar c'hevredad LEBON a mir en Bro Fouen ar monopole evit lakaat al lec'h red-trédan. Ar c'hevredad-se ha re all a zob et broadet er 1945, deut da « EDF ». An darn vrasan eus tiez en em sklerijened gant lampou eoul-maen.

Dedennet on bet atav gant skol. Un deiz e oan ma unan er ger a azivize da vont betek skol « Quinquis ». Fichet oan, ha da vont en hent ! Araok degouezhout, ur merour a anaveze ac'hanon a c'houllenn din :

- « - Da belec'h emout o vont mod-se ?
  - Me a zo vont d'ar skol !
  - Skol zo serret ! deut diwezhatoc'h ! »

Disouezhet, mont a raen d'ar ger, e lec'h e oa ma mamm o c'hortos anon. He a lavar din : « Ne i ket da skol da C'hinquis met da pluwenn ; ni a zo vont da chom du-hont »…

Carte postale de la chapelle de Kerbader des années 30.

François COSQUERIC

# A TY-CORN,
# LE SOUS-SOL A LIVRE SES SECRETS

Le zonage du plan d'occupation des sols de la commune de Gouesnac'h précise, depuis l'année 1997, la présence d'un tumulus à Ty-Corn, lieu-dit situé entre le bourg et la rivière, l'Odet. Déjà, par le passé, ce secteur à l'Ouest du bourg a révélé plusieurs implantations protohistoriques. Autant d'indices découverts au cours de labours de terres agricoles, ou de fouilles. Ces dernières ont révélé des lieux de vie, soit à Pors-Guen (camp gallo-romain), soit à Pors Keraing (ateliers de sel), ou à Kergaradec (sépultures). Un peu plus au nord du bourg, en surplomb de l'Odet, du côté de la chapelle de Saint-Cadou, il s'agissait d'un éperon de défense gaulois.

Paul du Châtellier, dans l'*Inventaire des monuments du Finistère des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine (1907)*, évoque un monument néolithique situé dans une parcelle de terre, au lieu-dit « Douar-Land », située à 300 mètres à l'ouest du bourg de Gouesnac'h. Il s'agissait d'un tumulus de 30 mètres de longueur, de 10 mètres de largeur, et de 1,60 mètre de hauteur. Ce monument néolithique, détruit en 1864 par le sieur Cosquéric, contenait une allée couverte de 8 mètres de longueur.

Dans cet inventaire, il n'est nullement fait mention de celui de Ty-Corn. Néanmoins, ce dernier est répertorié en tant que tumulus de l'âge de bronze, sur *la Carte archéologique du SRA de Bretagne*.

La demande de fouille préventive du tertre de Ty-Corn a été motivée lors d'un dépôt de permis de construire dans le secteur concerné. Les propriétaires – Gabriel Jursza, Patricia et Jean-François Daniel - ont joué le jeu en autorisant une fouille dans ce zonage archéologique. Sous la direction de Stéphan Hinguant, l'intervention de l'équipe de l'Inrap (Rennes) a duré deux mois, entre les mois de septembre et novembre 2007. Aujourd'hui, toutes traces des fouilles sont effacées et l'urbanisme y a repris ses droits.

Au final, l'opération s'est révélée intéressante grâce à la découverte d'une nécropole antique et de sépultures inédites dans la région pour cette période.

Les objets découverts présentent deux destinations d'une pratique funéraire : leur appartenance au défunt (armement, parure, silex à briquet) et l'accompagnement du défunt dans l'au-delà (verre, céramique).

La découverte d'un mobilier funéraire sur le site n'empêche pas quelques regrets au niveau de la chambre funéraire qui, à une date indéterminée, a été pillée.

## Décapage de surface et mobilier antique

Sur le site de Ty-Corn, ce ne sont pas moins de 350 tessons de céramique qui ont été recueillis lors de l'opération de décapage de surface (60%) et dans le tertre (30%). L'épaisseur des tessons varie de 4 millimètres à 15 millimètres, dans une gamme de couleurs allant du noir à l'orange en passant par le brun, le beige et le rouge.

- Parcelle Ouest (cadastrée n° 1048). Le décapage a permis de découvrir un fragment de bord de 10 millimètres : cœur noir et surface orangée. Autre mise à jour, celle d'un fragment de vase décoré faisant une épaisseur de 5 millimètres, de même type de couleur que le précédent.

- Parcelle Est, la plus proche de la voie communale (cadastrée n° 1051). Mise à jour d'un fragment de 11 centimètres de diamètre à l'ouverture. Coloration caractérisée par un cœur noir, surface beige et orangée. Autres découvertes : des fragments de fonds plats, une anse en boudin, un fragment de terre cuite qui évoque un plat à pain ou à galette, ainsi que des fragments isolés.

- Dans la masse du tertre : Découverte de fragments de terre cuite pouvant provenir d'un plat à pain ou à galette. La pâte présente une couleur gris-noir (cœur) et brune (surface). Les fragments d'un vase au col court, rétréci à 20 centimètres de diamètres à l'ouverture. Son épaisseur est de 4 millimètres. Un fragment, épais de 10 millimètres, d'une urne possédant en décoration sur la paroi un cordon digité ; un tesson décoré et des fragments de fonds plats.

- Dans les environs immédiats et dans la chambre funéraire, les tessons sont très petits et ont été interprétés comme ayant été des vases à leur origine.

- Dans le sol ancien recouvert par la masse du tumulus, des sondages ont permis de prélever un tesson (fragment d'une anse interne ?).

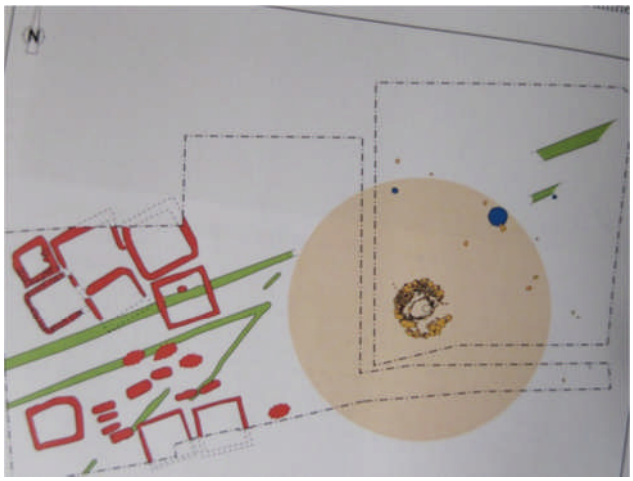


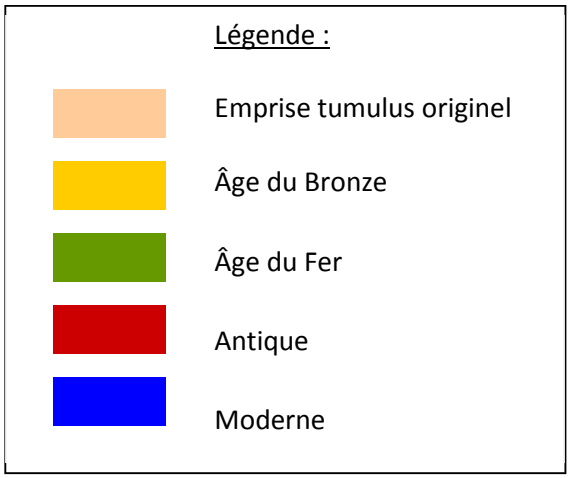


*Cartographie des vestiges (rapport Inrap)*

*Photo F. Cosquéric*

*Photo F. Cosquéric*

# La chambre funéraire

Sur le site de fouille d'une superficie de 3 520 m², d'emblée l'observation de la topographie permet d'appréhender une hauteur conservée de 1,70 mètre (maximum), formée par un espace ayant une circonférence d'une cinquantaine de mètres de diamètre.

Dans le but de préserver les banquettes témoins, la fouille de la chambre funéraire a été réalisée par phases successives.

Premières constatations : initialement, la chambre funéraire était entièrement close, car elle ne possédait aucune entrée. A noter l'absence de restes osseux d'origine humaine, ainsi que de mobilier. Conséquences : cela interdit une datation précise du tumulus. Estimation : de l'âge du bronze.

Après la vidange du remplissage de la chambre funéraire, il a été constaté qu'une ancienne fouille s'y était intéressée. Pourtant, aucune mention écrite n'a été retrouvée. Sur place, il a été observé que seul l'un des orthostats constituant la chambre avait été préservé : le gneiss est de forme rectangulaire grossièrement taillé sur 1 mètre (hauteur), 0,80 mètre (largeur) et 0,20 mètre (épaisseur). Seule la face visible est régulière. Quant aux sept manques constatés, ils ont été identifiés par les fosses de calage. Aux abords, l'idée du pillage de la tombe est confortée par l'arrachage des piliers, ces vestiges d'un temps passé qui rappellent les pierres debout. Autre conséquence du pillage, la couverture ayant disparu, l'équipe d'archéologues ne peut que faire des hypothèses. Par exemple, l'emploi d'une couverture en bois ? Ou, d'un gros bloc ?

En périphérie du cairn, dans une circonférence de six mètres de diamètre, l'ossature est constituée par de gros blocs. Inclinés sur l'extérieur et implantés en écailles, ces blocs servent à délimiter, tout en servant d'appui au remblaiement interne, également constitué de pierres. Dans un réemploi, deux meules dormantes, façonnées sur des blocs de gneiss y ont été retrouvées. A noter qu'un espace d'une vingtaine de centimètres avait été réservé à un apport de type limoneux, de manière à assurer l'étanchéité de la structure.

*Photo F. Cosquéric*

A défaut de découvrir des restes osseux d'origine humaine et du mobilier, le tertre présente un intérêt architectural : à commencer par sa forme particulière, ovale. Avant sa destruction, il a été réalisé des profils et un relevé photographique vertical.

## Une nécropole de l'antiquité tardive

La révélation de la fouille du site de Ty-Corn s'est concrétisée d'une manière inattendue sous la forme de l'identification d'une nécropole antique. Elle est située dans la moitié ouest (parcelle n° 1051), en appui sur le tumulus. Elle se caractérise par l'implantation de deux types de structures. En effet, la suite d'enclos est associée à des fosses sépulcrales.

Pourtant, le décapage initial de la terre noire n'avait rien révélé dans cette zone de recherches. Les fosses sépulcrales et les petits enclos de forme carrée ne sont apparus qu'un peu plus tard, lors du nettoyage manuel en surface. L'origine de leur mise à jour a commencé par l'enclos identifié E6, pour se conclure par E1, un enclos de quatre mètres de côté.

## Des enclos quadrangulaires

Parfaitement carrés, les neufs enclos identifiés sont de tailles différentes, avec une orientation nord-ouest/sud-est. Leurs dimensions ? Cinq mètres de côté pour sept d'entre eux et plus grands dans une proportion d'un mètre, à un mètre cinquante pour les deux autres (E2 et E3). L'unité géographique est de règle pour E1 à E6 (nord), l'isolement pour E 7 et une possible extension sud avec E8 et E9. La seule découverte mobilière vient du remplissage du fossé 3 (E3) : fragment de verre. Néanmoins, sans la trace du moindre indice (charbon de bois, objets, etc.) dans le remplissage des fossés, il n'a pas été possible de déterminer la fonction des enclos.

A noter, l'homogénéité de la structure. Chacun des enclos a été analysé afin de définir ses caractéristiques. Une attention particulière a été apportée sur les calages de poteaux.

La particularité de l'enclos E6 est de posséder une fosse – 1 mètre de long sur 60 centimètres de large – qui peut être interprétée comme ayant servi de calage pour un coffre (cercueil).

## Et des fosses sépulcrales

L'orientation des treize fosses est dirigée nord-est /sud-ouest. Douze d'entre elles s'intercalent entre les unités d'enclos. Isolée des autres, la sépulture 13 est la seule implantée au pied du tertre.

De forme rectangulaire (2,20 m par 0,75 m), les sépultures se caractérisent par des angles arrondis. A fond plat, elles ne possèdent pas d'aménagement spécifique. De certaines d'entre elles, l'équipe de l'Inrap a extrait du mobilier d'accompagnement, telle de la verrerie ou de la monnaie.

*Photo F. Cosquéric*

*Photo F. Cosquéric*

# Inventaire

Si aucun reste osseux n'est conservé, la fouille a révélé par contre des éléments de mobiliers :

- Sépulture 1 : gobelet en verre et fragment de verre.
- Sépulture 2 : céramique et boucle de ceinture en bronze.
- Sépulture 4 : 2 lames de silex taillés, anneau et applique en bronze, 15 monnaies env.
- Sépulture 5 : céramique.
- Sépulture 6 : céramique, gobelet en verre, fragment de fer.
- Sépulture 7 : céramique.
- Sépulture 8 : céramique.
- Sépulture 9 : petits tessons de céramique.
- Sépulture 11 : céramique sigillée, gobelet en verre, fragment métal de boucle d'oreille, pâte de verre.
- Sépulture 12 : fond de céramique.
- Sépulture 13 : gobelet en verre, bracelet en bronze, fer de lance.

Sépulture 1.

Gobelet en verre et fragment de verre. Hauteur de 10,9 cm. Le verre à boire est décoré, et doté d'un pied à balustre. Il a été restauré (15 fragments). Datation : IVe siècle après J.-C.
L'emplacement du mobilier permet de positionner à l'ouest la tête du défunt. La céramique était déposée à ses pieds (Est) et sa boucle de ceinturon au centre (abdomen).

Sépulture 2.

Le récipient en céramique – hauteur, 22 cm. et diamètre d'ouverture, 8,8 cm. - a été découvert intact jusqu'à la base du col. Fragmenté ensuite. La moitié de l'ouverture est manquante. A noter des décorations au niveau des lèvres et du col / panse. Datation, antiquité tardive.
Autre découverte, celle d'une boucle en alliage de cuivre et de fer. Cette pièce restaurée (3 morceaux) est une boucle de *cingulum*, employée par les militaires pour décorer leur ceinturon. Datation : IVe siècle après J.-C.

Sépulture 4.

L'anneau et l'applique en bronze – longueur 3 cm. - étaient utilisés dans un harnais.
La bourse compte une quinzaine de monnaies environ. Le revers identifié sur deux monnaies représente deux Victoires face à face et tenant une couronne. Ce type de monnaie a été frappé dans les ateliers de Rome et d'Aquilée. Datation : courant du Ve siècle.
Des fragments d'autres monnaies du IVe siècle ont été mis à jour : grènetis visible ; deux Victoires se faisant face, séparées par une étoile et portant une couronne ; ainsi que des fragments de monnaies illisibles.

Victoires se faisant face, séparées par une étoile et portant une couronne ; ainsi que des fragments de monnaies illisibles

Deux outils en silex ont été découverts dans un état complet : d'une part, un éclat laminaire de silex ; d'autre part, un grattoir créé avec un support similaire, employé également comme briquet.
Les fragments de bois retrouvés – longueur 7 cm. – portaient des traces carbonisées.

Sépulture 5.

*Photo. H. Paitier*

Les 35 tessons de céramique ont permis une reconstitution partielle d'un récipient de 13,5 cm de diamètre et de 10,3 cm de hauteur. Datation : Antiquité tardive, sans doute du IVe siècle après J.-C

Sépulture 6.

De couleur sombre, le pot de céramique a une épaisseur de 5 mm, seul manque un fragment au niveau du bord. Sa forme est circulaire et irrégulière. Il présente plusieurs décors. Datation : IVe – début Ve siècle après J.-C.
Un gobelet à boire, en verre d'une épaisseur de 0,1 cm. Hauteur, 11,25 cm. Même s'il comporte des imperfections, il a conservé sa brillance d'origine. Datation : IVe – Ve siècle après J.-C.
Un fragment de fer à l'utilisation non déterminé. La tige est de section rectangulaire avec des perforations et excroissances.

Sépulture 7.

La céramique est quasiment intacte. Hauteur, 16,4 cm. Le récipient avec anse présente des décors similaires au pot issu de la sépulture 6. Datation, IVe – début du Ve siècle après J.-C.

Sépulture 8.

Le pot en céramique a été retrouvé en entier - mais cassé - dans la partie sud-est de la sépulture. Hauteur : 15,1 cm. Le bandeau décoratif est dessiné à l'horizontal. Datation : IVe-début du Ve siècle après J.-C.

Sépulture 11.

*Photo. H. Paitier*

La céramique en sigillée d'Argonne – hauteur 5 cm, ouverture 12,5 cm de diamètre et 0,45 cm d'épaisseur - se présente sous la forme d'une coupe basse sur pied annulaire. Des traces de vernis ont été observées dans les zones en creux. Datation, IVe siècle après J.-C.

Le verre de type gobelet à boire a été restauré (19 tessons). Hauteur, 7,2 cm. Couleur, verte - jaune. Datation : seconde moitié IVe – début Ve siècle après J.-C.

Le fragment en perle de verre couleur bleu cobalt et la tige en métal (longueur, 1,9 cm.) pourraient être identifiés comme ayant servi de boucle d'oreilles. Datation : sans doute de la seconde moitié IVe après J.-C.

Le socle d'un récipient de type cruche pourrait résulter de l'assemblage des 35 tessons. Epaisseur, 0,4 cm. La pâte est de couleur orange. Datation : antique.

Sépulture 13.

*Photo. H. Paitier*

Le gobelet en verre possède un fond plat. Hauteur : 6,8 cm. Transparent, sa brillance est conservée. Datation : seconde moitié IVe – début Ve siècle après J.-C.

Le bracelet construit dans un alliage à base de cuivre a été retrouvé fragmenté en huit parties, dans un état relativement dégradé. Poids : moins de 2 grammes. Datation : Bas-Empire. Comparaison avec des découvertes à Saint-Marcel (56), Jaulzy (60), etc.

Le fer de talon de lance, de type pilum : la largeur est de 0,3/0,8 cm (partie métal) et 1,57 cm (partie bois). Poids : 28 grammes. Datation : antique. Comparaison avec des découvertes à Guer (56), Saint-Marcel (56) et Goudelancourt-lès-Perrepont (02).

Fortement corrodé, un objet en fer n'a pu être restauré. Il se présente sous une forme rectangulaire avec un creux interne, qui fait penser à une boucle d'oreille. Datation : antique.

# Les matériaux à la loupe

51 pièces composent ce qu'on appelle le mobilier lithique. Outre un nucléus pyramidal à lamelle sur silex côtier (Mésolithique), les autres pièces, façonnées à partir de silex côtier, sont rangées dans la catégorie contemporaine de l'édification du tumulus : grattoirs (5), armatures de flèche tranchante.

En chiffres, la composition du mobilier antique se traduit par des tessons (100) des fragments de verre (32), des objets en bronze (3), de la monnaie (environ 15), des objets en fer (3), des silex (2), du charbon de bois (prélèvement) et des comblements de dépôts funéraires (vases et verres).

Prélevées avec leur motte, les pièces de verrerie ont été transmises en laboratoire (Bordeaux) pour une restauration. Même opération en ce qui concerne les objets métalliques. Les céramiques ont été remontées par la cellule Inrap (Bordeaux - la colle réversible assurant un démontage dans le cas d'une restauration.)

La verrerie se traduit par quatre gobelets retrouvés dans autant de sépultures. Elles étaient placées auprès de la tête du défunt.

*Photo. H. Paitier*

La céramique est la mieux représentée dans la nécropole de Ty-Corn : deux récipients sous forme fragmentaire et cinq autres complets. La production est régionale ou importée (un récipient). Leurs décorations sont représentées, soit par des impressions linéaires et horizontales, parfois superposées, soit par des lignes ondées.

*Photo. H. Paitier*

*Photo. H. Paitier*

*Cruche de la sépulture 2 : gros plan sur les décors imprimés.*

Les objets métalliques découverts ont différents usages. Parures (bracelet et boucle d'oreilles) pour deux d'entre eux, et à emploi militaire (boucle, fer de lance) ainsi qu'à des usages non précisés.

*Photo. H. Paitier*

Les pièces de monnaies réunies dans une même sépulture sont rattachées à deux émissions de frappes très différentes.

## Quelles datations ?

L'Âge du fer : il est marqué par deux fossés rectilignes creusés dans une direction est-ouest. Parfaitement parallèle, ils sont séparés par une distance de 3 mètres. Deux autres fossés, plus petits, venaient s'imbriquer obliquement dans les deux premiers. Peu de mobilier provient de ces fosses, néanmoins suffisamment pour affirmer une datation : la Tène ancienne. Sont concernés, des tessons, deux fragments de panses (pâte avec inclusions de quartz et de mica), ainsi que deux lots de tessons ayant une forme angulaire et de couleur rouge orange.

L'Âge du bronze : le tumulus, ainsi que des urnes à cordons décorés ou non d'empreintes digitales, ainsi que de tessons, de fragments de plats (2), et de fragments de fond plats.

L'Antiquité tardive : la nécropole.

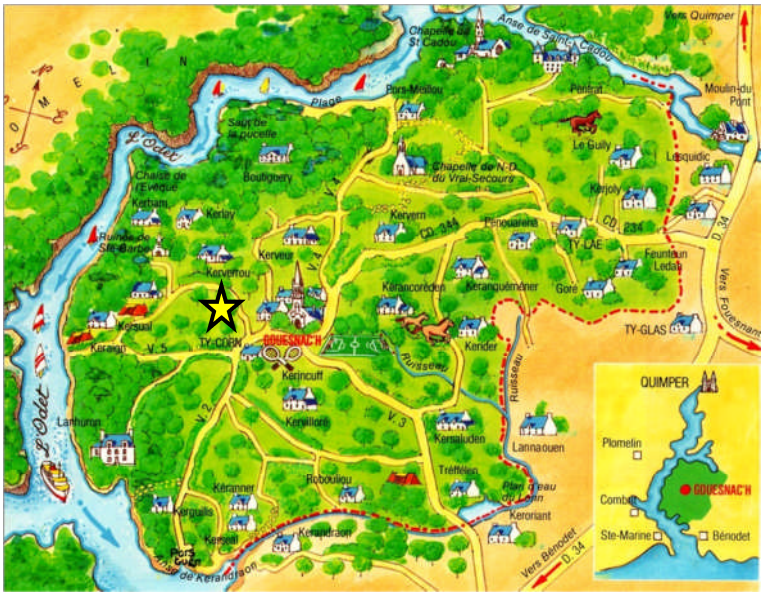

# COURRIER DES LECTEURS

## De M. Jean Le Foll, le 30 septembre 2010

Selon J-R. Canévet dans son article du N° 35 de Foen Izella intitulé « *Les moulins de de Meil C'hoët et Penfoulic* », je n'aurais pas fait mention du moulin de Meil C'hoët (moulin du bois). Or, je l'ai fait à plusieurs reprises, en français et en breton : je précise que « **moulin du bois** » se traduit en breton « **meil ar coat** » ou « **meil c'hoët** ».

C'est tout d'abord dans « *Une importante seigneurie d'autrefois : Kergaradec* » paru dans le N° 8a [(1)] que je fais mention de ce moulin : « un moulin nommé **Meil ar Coat** dépendant du manoir de Kergaradec, contenant sous maison, jardin, issues et franchises, ½ journal de terre, à présent tenu par Mathieu Le Foll pour payer chaque année au dit seigneur la somme de 90 Livres » .

Le moulin du bois était alors indépendant du moulin de Penfoulic qui dépendait de Cheffontaines. Dans l'article sur Penfoulic [(2)] je précise que la femme qui occupait le manoir du Boulven en 1768 avait pour mari Jean Le Coat, meunier au moulin du bois, et j'évoque le chemin menant de Goasru au moulin du bois.

Dans l'article *Moulins et meuniers d'autrefois* [(3)], je dresse la liste de 35 moulins du canton de Fouesnant en 1770, moulins à eau pour la plupart, sans compter neuf moulins déjà disparus à l'époque. J'y cite le **moulin du bois** en précisant le nom du meunier François Quénéhervé et le montant du bail, 154 Livres. J'y rapporte également qu'en décembre 1770 « le premier qui se présenta au contrôle à Concarneau … fut Quénéhervé du **moulin du bois** … tous les poids se révélèrent justes ainsi que la balance qui fut donc estampillée d'une fleur de lys et de la marque de la sénéchaussée. »

(1) N° 8 de la première série de décembre 1990, page 30
(2) N° 10 de la première série de janvier 1992, pages 28 et 29. Ces articles ont été repris dans le hors-série *Seigneuries fouesnantaises, 1995*, et aussi dans le hors-série *Spécial Fouesnant*
(3) N° 5 de la deuxième série de décembre 1994, pages 25 et 26, repris dans le N° hors-série *Spécial Pays Fouesnantais*, 2005

## De Mr Pierre Hervé

Dans le dernier bulletin (N° 35), l'article de Mr G. Lennon m'a particulièrement intéressé ; un nom a attiré mon attention, c'est celui de Charles Quilfen. Ce patronyme m'a rappelé un document notarié familial : « Une communauté de biens ayant existé entre Marie-Louise Quilfen et Louis-François Le Berre, son défunt mari…. Et le terrain pour en avoir fait l'acquisition au cours et pour le compte de la dite communauté a)La partie sise en la commune de Pleuven, de Jacob Quilfen et Louise nédélec, charrons et cultivateurs, demeurant ensemble à Ménez Keraris… »

Ma grand-mère, née à Benodet le 6 janvier I884, serait la sœur de Maurice Quilfen, cité dans l'article. Le terme de « Ménez Keraris » n'est plus utilisé ; il concernait toutes les parcelles longeant le domaine de Keraris, ayant appartenu à Mr Lechat. L'atelier de charron et la forge se trouvaient sur la propriété de Jean Biger, beau-frère de ma grand-mère. Cette dernière a eu deux frères : l'un, Alain, charron-forgeron à Moulin du Pont, et Jacob, exerçant le même métier à Pont-Henvez ; l'emplacement est désormais occupé par une miellerie.